LE JEUNE INDÉPENDANT SOUHAITE AU PEUPLE ALGÉRIEN UN JOYEUX AÏD-EL-FITR

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8446 JEUDI 19 MARS 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



19 MARS 1962

L'ALGÉRIE RETROUVE SA GRANDEUR

Le 18 mars 1962, sur les rives sud du lac Léman, l'histoire basculait. En signant les accords d'Évian, la puissance coloniale française ne faisait pas seulement taire les armes à partir du jour suivant. Elle actait sa défaite face à la volonté inébranlable d'un peuple et reconnaissait la pleine souveraineté de l'Algérie. Soixante-quatre ans plus tard, si les drapeaux de l'indépendance sur la terre de l'Emir Abdelkader flottent fièrement, les échos de cette colonisation de peuplement sauvage sans équivalent résonnent encore avec une acuité singulière.

Lire notre dossier en pages 2 à 8

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

CHRONIQUE D'UNE NÉGOCIATION VERS L'INDÉPENDANCE

La France mise à genoux

De Novembre 1954 aux Accords d'Évian, le peuple algérien a mené une lutte multiforme, mêlant résistance armée, mobilisation politique et action diplomatique. Huit années de combat qui ont conduit à l'instauration du cessez-le-feu du 19 mars 1962, prélude à l'indépendance et à la restauration de la souveraineté nationale.

Le point de départ de ce processus remonte à la nuit du 1er novembre 1954. Par une série d'attaques coordonnées contre des objectifs militaires et symboliques du système colonial, le Front de libération nationale (FLN) annonce le déclenchement de la Révolution. En plus de sa dimension militaire, cet acte fondateur porte un message politique sans équivoque, celui de la restauration de la souveraineté nationale et de la fin de plus d'un siècle de domination coloniale.

Dès ses premières années, la Révolution adopte une stratégie globale qui conjugue l'action militaire et l'action politique. Sur le terrain, l'Armée de libération nationale (ALN) mène une guerre d'usure contre l'occupation coloniale. En outre, les dirigeants du mouvement national déploient une intense activité diplomatique afin d'internationaliser la question algérienne et de mobiliser le soutien des opinions publiques et des Etats favorables aux luttes de libération nationale.

Face à cette dynamique, les autorités coloniales françaises tentent d'imposer une politique dite de « pacification ». D'importants moyens militaires sont mobilisés dans le but de briser la résistance et de reprendre le contrôle du territoire. Il s'agit de contenir l'insurrection et d'isoler politiquement le FLN. Mais cette stratégie se heurte rapidement à ses propres limites. Malgré la supériorité militaire française, la Révolution s'enracine profondément dans la société algérienne, tandis que la brutalité du conflit accentue les tensions politiques en France même.

Dans ce contexte, Paris tente également de répondre à la crise par des initiatives économiques et sociales. Lancé en 1958, le Plan de Constantine vise à transformer les conditions de vie en Algérie à travers un vaste programme de développement économique, de construction de logements et de modernisation des infrastructures. Derrière cette politique se profile l'idée de contenir les aspirations indépendantistes en proposant une alternative réformiste au système colonial. Mais sur le plan politique, cette stratégie arrive trop tard, la revendication d'indépendance étant désormais solidement ancrée dans la conscience nationale. L'arrivée au pouvoir du général Charles de Gaulle en 1958 modifie les équilibres dans la gestion du conflit. Conscient que la guerre de libération nationale ne peut être gagnée uniquement par la force militaire, le chef de l'Etat français tente d'ouvrir une voie politique. Il propose notamment la « paix des braves », une initiative invitant les combattants du FLN à déposer les armes en échange d'une amnistie. Cette proposition est rejetée par les dirigeants de la Révolution, qui réaffirment que seule la reconnaissance du droit du peuple algérien à l'indépendance peut mettre fin au conflit. Progressivement, la perspective de négociations directes s'impose comme une issue incontournable. Les premiers contacts secrets entre représentants français et responsables du FLN ouvrent la voie à des discussions plus structurées. En juin 1960, les rencontres de Melun constituent l'un des premiers dialogues officiels entre les deux parties. Si ces discussions n'aboutissent pas immédiatement, elles marquent néanmoins une reconnaissance implicite du FLN comme interlocuteur politique central dans la recherche d'une solution au conflit.



Le prélude à l'indépendance.

Les échanges se poursuivent ensuite dans différents cadres, notamment à Lucerne, avant de déboucher sur les négociations décisives organisées à Évian, en Suisse. Pendant plusieurs mois, les délégations tentent de rapprocher leurs positions sur les questions essentielles, le cessez-le-feu, l'organisation de la transition politique et les modalités de l'autodétermination.

Entre-temps, la situation politique se radicalise au sein même du camp colonial. En avril 1961, le putsch des généraux à Alger révèle l'ampleur des divisions au sein de l'armée française et des milieux partisans de l'Algérie française. Cette tentative de coup de force, menée par des officiers opposés à toute perspective de négociation avec le FLN, échoue rapidement. Elle témoigne néanmoins de la crise profonde qui traverse le système colonial à la fin de la guerre.

Par ailleurs, la pression internationale ne cesse de s'accentuer. Dans le contexte de la décolonisation qui marque l'après-Seconde Guerre mondiale, de nombreux pays du tiers-monde expriment leur solidarité avec la lutte du peuple algérien. La question algérienne s'impose progressivement dans les débats internationaux, contribuant à isoler davantage la politique coloniale française et à renforcer la légitimité de la cause algérienne.

Après plusieurs cycles de discussions, les négociations aboutissent finalement à la signature des Accords d'Évian le 18 mars 1962 entre la délégation française et les représentants du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). Le lendemain, le 19 mars à midi, le cessez-le-feu entre officiellement en vigueur sur l'ensemble du territoire.

Ces accords ouvrent une nouvelle phase dans le processus d'émancipation nationale. Ils prévoient notamment l'organisation d'un référendum d'autodétermination permettant au peuple algérien de se prononcer librement sur son avenir politique. Quelques mois plus tard, le 5 juillet 1962, l'Algérie proclame son indépendance, consacrant l'aboutissement d'une lutte historique menée au prix d'immenses sacrifices. Le chemin vers Évian a prouvé la capacité de la Révolution à conjuguer lutte armée et stratégie politique. Il révèle également la transformation progressive d'un conflit colonial en une question politique majeure sur la scène internationale. Les Accords d'Évian ne représentent donc pas seulement la fin d'une guerre mais symbolisent l'aboutissement du combat d'un peuple pour sa liberté et la restauration de sa souveraineté nationale.

Meriem Djouder

La fin d'une longue nuit

LES ACCORDS d'Évian, à l'aune de leur contexte, marquèrent une victoire décisive et structurante de l'action politico-diplomatique du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), en consacrant l'aspiration du peuple algérien à l'indépendance. Ces accords scellèrent le processus d'autodétermination, franchissant un seuil de non-retour vers l'indépendance de l'Algérie.

Guidée par une volonté politique inébranlable, une diplomatie de combat se déploya à Évian-les-Bains. Les négociateurs s'y engagèrent dans un véritable bras de fer, où chaque mot pesait son poids d'histoire, jusqu'à la signature des accords appelés à sceller le destin de millions de femmes et d'hommes, ouvrant la voie à l'indépendance de l'Algérie, et ce après une longue nuit coloniale et près de huit années de lutte armée acharnée et héroïque, depuis la déclaration du 1er novembre 1954. A l'évidence, près de deux tiers de siècle après leur signature, les Accords d'Évian continuent, par la force des choses, d'alimenter une actualité brûlante, nourrissant fantasmes et controverses dans les deux pays concernés.

C'est précisément le 18 mars 1962 que la signature de ces accords marqua un tournant historique, définissant les clauses destinées à encadrer la transition vers le processus d'autodétermination ainsi que les relations entre l'ancien empire colonial et le nouvel Etat algérien souverain. Consignés dans un document officiel de 93 pages, les Accords d'Évian furent paraphés par les représentants du GPRA, conduits par Krim Belkacem, et par la délégation française dirigée par Louis Joxe.

Dans ce cadre, il convient de rappeler qu'avec la reconnaissance internationale progressive du Front de libération nationale (FLN) et de la « question algérienne » à l'Organisation des Nations unies (ONU), la diplomatie algérienne a acquis une légitimité influente sur la scène mondiale, dans un contexte en pleine effervescence « décoloniale ».

Dès 1955, dans le sillage de la conférence de Bandung, la question algérienne est portée à l'agenda onusien, au nom des principes de décolonisation et d'autodétermination des peuples. Le dessein de maintenir l'Algérie française s'est, au fur et à mesure, retrouvé isolé sur la scène internationale et contesté dans la métropole, où la guerre suscitait des divisions croissantes au sein de la société.

Une partie importante de la gauche française se montrait favorable à l'indépendance, tandis que certains cercles gaullistes soutenaient la démarche de De Gaulle vers l'autodétermination. Parallèlement, une opinion en métropole, de plus en plus lassée par un conflit long et coûteux humainement et financièrement, aspirait avant tout à son dénouement. La résolution onusienne du 20 décembre 1960 invitait la France à négocier avec le GPRA, conférant à ce dernier une légitimité internationale, même si Paris ne le reconnaissait pas officiellement comme gouvernement légitime. Cette reconnaissance a préparé le terrain pour les Accords d'Évian, attestant que la légitimité politique et diplomatique, acquise sur la scène internationale après le recours à la lutte armée — « jetez la Révolution dans la rue et le peuple s'en emparera », comme l'a souligné Larbi Ben M'hidi — a subséquemment influencé le succès des négociations.

LA DOULOUREUSE PÉRIODE DE TRANSITION

Bien que le FLN ait dû faire face à d'importantes difficultés militaires pendant les négociations, il était représenté à la table des pourparlers par le GPRA, tandis que son bras armé, l'Armée de libération nationale (ALN), poursuivait le combat sur le terrain. Malgré ses tensions intestines, le FLN réussit à mettre la France à mal grâce à des stratégies soigneusement rodées. Compte tenu du contexte de l'époque, les négociateurs du GPRA ont su naviguer habilement dans les eaux tumultueuses des discussions, finissant par arracher la victoire sur plusieurs fronts, au premier desquels figuraient l'autodétermination du peuple et, in fine, l'indépendance. « Le compromis des Accords d'Évian », incluant, pour ne citer que quelques exemples, « la non-cession territoriale du Sahara algérien » et « la reconnaissance du principe de réforme agraire », laissait cependant subsister des questions contestées d'ordre souverain, économique et stratégique. Parmi elles comptaient le maintien temporaire des installations militaires et de recherche — notamment la base navale de Mers El-Kébir (Oran) et les sites d'essais nucléaires de Reggane et d'In Ekker dans le Sahara —, tandis que les enjeux liés aux hydrocarbures, à l'uranium et aux autres ressources minières demeuraient au cœur des préoccupations.

C'est grâce à ses forces patriotiques que l'Algérie retrouva les rênes de son destin, poursuivant le chemin déjà tracé. Les Accords d'Évian n'apaisèrent pas immédiatement la situation sur le terrain, en dépit de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

L'Algérie entra alors dans une période de transition administrée par l'Exécutif provisoire chargé d'organiser l'autodétermination. Dans une atmosphère électrique, les civils se retrouvèrent en première ligne, payant le lourd tribut d'une violence sporadique, non officielle. Sous l'effet de la spirale d'attentats menée par l'Organisation de l'armée secrète (OAS), particulièrement active à Alger, Oran et Constantine, un nuage noir s'abat sur de nombreuses régions du territoire. Les populations se retrouvèrent dans une phase de transition instable et tendue.

Khalil Aouir

MESSAGE DE TEBBOUNE POUR LA FÊTE DE LA VICTOIRE :

«L'Algérie restera fidèle au serment des martyrs»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a assuré, dans un message adressé hier à la nation, à l'occasion du 64e anniversaire de la Fête de la Victoire, de l'attachement indéfectible de l'Algérie à l'héritage des chouhada, tout en traçant les contours d'un cap stratégique fondé sur la souveraineté nationale et la puissance économique.



Une borne historique majeure.

Le président Tebboune a affirmé que « l'Algérie a tracé sa voie, celle du renforcement de sa souveraineté et de la consolidation de son économie nationale », inscrivant d'emblée son message dans une perspective de continuité entre la mémoire du combat libérateur et les exigences du présent. Dans un contexte international marqué par les incertitudes et les recompositions, il a assuré que le pays avance « avec des projets structurants, intégrés et portés par des volontés nationales sincères », mobilisés au service de l'Etat et du citoyen.

Le 19 mars demeure ainsi, dans la parole présidentielle, une borne historique majeure. Evoquant cette date, Abdelmadjid Tebboune a rappelé qu'elle consacre « la fin d'une domination coloniale de plus de cent trente ans », qualifiée sans détour de « colonialisme de peuplement parmi les plus injustes et les plus déshumanisants ». Un système, a-t-il souligné, fondé sur « la violence, la destruction et le pillage systématique », mais qui s'est heurté à « la force du droit et à l'irréductible aspiration des peuples à la liberté ».

Dans un retour appuyé sur l'histoire nationale, le Président a salué la grandeur de la révolution du 1er novembre 1954, décrite comme « une épopée glorieuse et impérissable », portée par des hommes ayant fait le choix irrévocable « d'une vie libre ou du sacrifice suprême pour que vive l'Algérie ». Il a rappelé que cette lutte, soutenue par un peuple profondément enraciné dans son identité, s'est inscrite dans la durée au prix de « rivières de sang, de destructions massives et d'une politique de terre brûlée ». Rendant hommage à cette mémoire sacrificielle, le chef de l'Etat a souligné la responsabilité historique qui incombe aux générations actuelles. Relevant qu'« un peuple qui a tant souffert porte une mission sacrée », il a appelé à poursuivre la marche en restant fidèle au message des martyrs et en traduisant cet héritage en réalisations concrètes.

Dans cette perspective, le président Tebboune a mis en avant les priorités nationales, centrées sur la construction d'une économie robuste et la consolidation des fondements de la souveraineté. Il a évoqué un projet de développement « stratégique, ambitieux et multisectoriel », déjà en cours de concrétisation sur le terrain grâce à « la mobilisation de compétences nationales et à la convergence des efforts ».

Le Président a, en outre, insisté sur l'importance de l'unité nationale comme levier essentiel de réussite, affirmant que l'édification d'une « Algérie victorieuse » repose sur « la participation de tous et la primauté de l'intérêt supérieur de la nation». En conclusion, le chef de l'Etat a invité les Algériens à se recueillir, dans un moment de mémoire et de fidélité, à l'âme des chouhada.

Il a appelé à renouveler, en ce 64e anniversaire, « le serment de loyauté à leur message éternel », soutenant que la continuité entre le combat d'hier et les défis d'aujourd'hui constitue le socle d'une Algérie forte, souveraine et résolument tournée vers l'avenir.

Sihem Bounabi

ÉDITORIAL

Évian, le prix de la souveraineté, le poids de la vérité

PAR KAMEL MANSARI

Le 18 mars 1962, sur les rives sud du lac Léman, l'histoire basculait. En signant les accords d'Évian, la puissance coloniale française ne faisait pas seulement taire les armes à partir du jour suivant. Elle actait sa défaite face à la volonté inébranlable d'un peuple et reconnaissait la pleine souveraineté de l'Algérie. Soixante-quatre ans plus tard, si les drapeaux de l'indépendance sur la terre de l'Emir Abdelkader flottent fièrement, les échos de cette colonisation de peuplement sauvage sans équivalent résonnent encore avec une acuité singulière.

Pendant 132 ans, l'Algérie a subi un système fondé sur la dépossession, la déculturation et une violence systémique. De la conquête brutale des Bugeaud et Montagnac — dont les ordres de « raser » et d'« anéantir » glacent encore le sang — jusqu'aux ultimes soubresauts terroristes de l'OAS, l'entreprise coloniale visait l'effacement d'une nation.

Contrairement à d'autres protectorats ou colonies, l'Algérie a subi une tentative d'effacement identitaire totale. L'administration coloniale n'a pas seulement exploité les ressources ; elle a quadrillé les corps et les esprits, tentant de réduire une nation millénaire à trois départements français.

Pourtant, malgré l'asymétrie des moyens, la Révolution de 1954 a su puiser dans ses ressorts diplomatiques et militaires pour forcer le destin. Le verdict des urnes, avec 99 % de « oui » à l'indépendance en Algérie, est venu sceller une rupture que ni les manœuvres de l'ennemi, ni les déchirements internes n'ont pu empêcher.

Aujourd'hui, l'heure est au bilan de l'autre côté de la Méditerranée. Le venin de la «nostalgérie» ne s'est pas évaporé. Il s'est métamorphosé. On observe aujourd'hui, au sein d'une extrême droite décomplexée, un discours anti-algérien qui dépasse le simple débat migratoire. C'est une rhétorique du ressentiment, portée par les héritiers idéologiques de l'OAS et les défenseurs d'une «France de papa» mythifiée.

Pour ces courants, l'Algérie reste la blessure narcissique jamais refermée. En érigeant le colonisé en éternel ennemi de l'intérieur, ils ne cherchent pas à débattre de l'histoire, mais à réécrire le passé pour justifier l'exclusion du présent. Ce révisionnisme ambiant transforme des faits historiques — les enfumades de la Dahra, le génocide de Laghouat, les massacres de 1945 Sétif, la torture institutionnalisée, les camps d'internement — en de simples «incidents» face à une prétendue «œuvre civilisatrice» foncièrement esclavagiste.

Ce discours de haine n'est pas sans conséquences géopolitiques. Chaque pas vers un apaisement des mémoires entre Alger et Paris est systématiquement parasité par ces sorties médiatiques incendiaires.

L'enjeu est clair : empêcher toute normalisation en instrumentalisant les visas, la mémoire et l'identité pour bloquer une coopération pourtant vitale dans le bassin méditerranéen.

En entretenant ce climat d'hostilité, les nostalgiques de l'empire ne font pas qu'insulter le peuple algérien ; ils condamnent la France à rester prisonnière de ses propres fantômes. Le rapprochement franco-algérien ne pourra être pérenne tant qu'une partie de la classe politique française refusera de regarder l'histoire en face, sans le filtre de la nostalgie coloniale. Car réduire la douleur algérienne à une simple « rente mémorielle » est une erreur de jugement profonde.

Pour les Algériens, y compris les jeunes générations, les cicatrices de la colonisation ne sont pas des outils politiques, mais des réalités psychologiques et sociales encore palpables.

Et tant que la France se limitera à des gestes symboliques sans passer par l'étape de la reconnaissance de ses méfaits et une réparation morale, elle entretient le risque de rester, dans l'imaginaire collectif des jeunes algériens, cet « ennemi éternel ». Cependant, il est indéniable que la densité des relations économiques et humaines entre les deux rives est une force, mais elle ne pourra s'épanouir pleinement que sur un terrain déblayé par la vérité et le respect mutuel.

K. M.

ACCORDS D'EVIAN

LA LIGNE ROUGE DU SAHARA

Au cœur des négociations des Accords d'Évian, la question du Sahara s'est imposée comme une ligne rouge infranchissable pour la délégation algérienne. Face aux tentatives de dissociation territoriale et aux enjeux stratégiques liés aux ressources énergétiques, les négociateurs du FLN ont opposé une fermeté sans faille, faisant de l'intégrité nationale un principe non négociable et inscrivant, dès 1962, les fondements de la souveraineté de l'Algérie indépendante.

Après de longs mois de négociations entre le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et la France, les Accords d'Évian sont signés, mettant officiellement fin à plus de sept années d'une guerre de libération particulièrement meurtrière. Le cessez-le-feu entre en vigueur dès le lendemain, le 19 mars 1962, ouvrant la voie au référendum d'autodétermination et à la proclamation de l'indépendance.

Ce moment marque une victoire politique et historique pour le peuple algérien.

Toutefois, les accords contiennent aussi des dispositions sensibles, négociées dans un contexte de rapport de force complexe, à l'instar de la question du Sud algérien et de ses ressources énergétiques, la poursuite des essais nucléaires français, la base militaire de Mers El-Kébir et certaines garanties économiques accordées à la France.

En effet, au moment des négociations, la France souhaite préserver son influence dans cette région stratégique, notamment après la découverte d'importants gisements pétroliers et gaziers à la fin des années 1950. Les autorités françaises envisagent d'ailleurs de dissocier le Sahara du reste de l'Algérie.

Une hypothèse catégoriquement rejetée par la délégation du FLN, qui a fermement défendu, tout au long des discussions, que l'intégrité territoriale constituait un principe non négociable, soutenant que «l'Algérie est une et indivisible, du Nord au Sahara». Une formule devenue emblématique de la position du mouvement national face aux tentatives de dissociation territoriale.

Le chef de la délégation algérienne, Krim Belkacem, affirme alors clairement la position du mouvement national : «Le Sahara fait partie intégrante du territoire algérien et il n'est pas question qu'il soit séparé de l'Algérie indépendante.» Cette position, défendue tout au long des négociations, permettra finalement de consacrer l'intégrité territoriale de l'Algérie dans le texte final des accords.



Une fermeté sans faille.

LE DOSSIER SENSIBLE DU NUCLÉAIRE

Autre point particulièrement sensible, celui de la poursuite des essais nucléaires français dans le sud de l'Algérie. Depuis 1960, la France mène des expérimentations atomiques dans la région de Reggane puis à In Ekker. Les Accords d'Évian prévoient que la France puisse continuer à utiliser ces installations pendant une période transitoire. Pour les négociateurs algériens, cette concession s'inscrit dans une logique pragmatique afin d'aboutir à l'objectif principal : l'indépendance.

Le président du GPRA, Benyoucef Benkhedda, expliquera plus tard la logique de cette stratégie, déclarant que «notre priorité était l'indépendance nationale. Certaines dispositions étaient transitoires, mais l'essentiel était de mettre fin à la domination coloniale».

Les conséquences environnementales et sanitaires de ces essais restent aujourd'hui un dossier mémoriel important entre l'Algérie et la France.

La base navale de Mers El-Kébir constitue également un enjeu stratégique dans les négociations. Située près d'Oran, elle représente pour la France un point clé de sa présence militaire en Méditerranée. Dans le cadre des Accords d'Évian, Paris obtient le droit d'utiliser cette base pendant une période de quinze ans. Mais la jeune République algérienne considère rapidement que la présence d'une base militaire étrangère est incompatible avec l'exercice plein de sa souveraineté.

En 1967, la France évacue finalement la base, bien avant l'échéance prévue, marquant une étape importante dans la récupération totale de la souveraineté nationale.

En outre, les accords comportent un ensemble de dispositions destinées à protéger les intérêts économiques français en Algérie. Elles concernent notamment les investissements, les biens et les activités des entreprises françaises dans le pays.

Dans le même temps, certains cadres et techniciens français doivent continuer temporairement à exercer leurs fonctions afin d'assurer la continuité de l'administration et du fonctionnement de l'économie.

L'historien et ancien responsable du FLN Mohamed Harbi résumera plus tard cette phase délicate de la transition en soulignant que «les Accords d'Évian étaient le produit d'un rapport de force : ils comportaient des compromis, mais ils consacraient avant tout la victoire du peuple algérien et son droit à l'indépendance».

Malgré ces clauses sensibles, les Accords d'Évian représentent une étape décisive dans l'histoire contemporaine de l'Algérie. Ils marquent la fin de 132 années de colonisation et ouvrent la voie à la construction d'un Etat souverain.

Comme l'avait résumé Krim Belkacem à l'issue des discussions, «nous avons obtenu l'essentiel : l'indépendance de l'Algérie et la reconnaissance de la souveraineté de notre peuple».

Plus de soixante ans après, ces accords demeurent un moment fondateur de la mémoire nationale, rappelant que la liberté de l'Algérie fut conquise à la fois par la lutte armée, le sacrifice du peuple et la ténacité de ses négociateurs.

Sihem Bounabi

L'acte de décès de la France de papa

UNE COLONISATION de peuplement sans équivalent de 132 ans. Elle a commencé par une violente conquête, prolongée de meurtres de masse sur plusieurs cycles, de dépossession du peuple, de prédation, de déstructuration de la société et de déculturation.

Dans cette entreprise d'annihilation, les Algériens ont fini par trouver les ressorts militaires, politiques et diplomatiques de la reconquête et conduire en 1954, malgré des moyens disproportionnés, une guerre qui a mené à l'indépendance. Il y a exactement 60 ans, la puissance coloniale prenait définitivement acte de sa défaite infligée par le FLN et reconnaissait la totale souveraineté de l'Algérie sur son territoire.

Les manœuvres de l'ennemi, les conflits internes au FLN et les luttes de personnes n'ont pas dévié le cours du destin. Le 18 mars 1962, les accords d'Evian ont été signés sur les bords du lac Léman, répondant à tous les objectifs assignés à la Révolution par la Déclaration du 1er-Novembre 1954. La fin des combats fut suivie de consultations consacrant l'indépendance. Elles sont ratifiées par un référendum organisé le 8 avril en France métropolitaine. Le «oui» l'emporte avec 91% des voix. En Algérie, le taux est de 99%.

L'OAS a essayé en vain de prolonger la guerre. L'organisation créée par les ultras de l'Algérie française a causé 13 000 explosions au plastic, commis 2 546 attentats individuels et 510 attentats collectifs.

60 ans après la signature des accords d'Evian, la commémoration de l'événement est manifeste en France. Il n'y a qu'à regarder les rayons des librairies et des kiosques, suivre les chaînes de télévision et les ondes de la radio pour s'en rendre compte. Il y a une foisonnante production de livres, de numéros spéciaux de revues et journaux, d'émissions et de reportages.

Pour de nombreux Français, c'est la découverte de pages sombres d'une histoire épurée de ses heures les plus abjectes et de ses héros sanguinaires. Bugeaud, Randon, Pélissier, Cavaignac et d'autres ne sont pas, en réalité, les «prestigieux et vaillants» conquérants décrits dans les manuels scolaires et dont les noms brillent toujours sur les façades des rues et des bâtiments publics. «Toutes les populations qui n'acceptent pas nos conditions doivent être rasées. Tout doit être pris, saccagé, sans distinction d'âge ni de sexe. L'herbe ne doit plus pousser où l'armée française a mis le pied (…) En un mot, anéantir tout ce qui ne rampera pas à nos pieds comme des chiens», écrivait en 1843 le lieutenant-colonel Lucien-François de Montagnac (Lettres d'un soldat).

Coïncidence de calendrier, ce soixantième anniversaire des accords d'Evian se juxtapose avec la campagne présidentielle française. Il n'y a plus que des voix d'extrême droite pour oser évoquer encore les «aspects positifs de la colonisation» qu'une loi de 2005, finalement retirée, a voulu consacrer. Selon un sondage de l'Institut Harris, 65% des Français pensent aujourd'hui que l'indépendance fut «une bonne chose» pour l'Algérie contre 51% en 2011. La proportion atteint le taux de 73% chez les 25-34 ans. Ce samedi, le président Emmanuel Macron doit présider une cérémonie à l'Elysée. Ce n'est pas une célébration mais une commémoration avec un souci «d'apaisement» des mémoires et de «main tendue» à l'Algérie, selon la présidence française. La cérémonie, prévue à 13 h, réunira des témoins de toutes les mémoires liées à la guerre (appelés Français, anciens maquisards, harkis et anciens pieds-noirs).

En France, on milite pour une «mémoire commune, partagée et apaisée». Quelle est la voie de l'apaisement si le déni persiste encore ? Car le refus des excuses souhaitées par l'Algérie est vécu comme un déni de la brûlure historique. Soixante ans après l'indépendance, les effets de la colonisation ne sont pas encore tout à fait estompés en Algérie, et il est faux de les réduire à une «rente mémorielle» où le régime puise les ressources de son pouvoir. Même les jeunes générations restent imprimées par cette période.

A défaut de réparation, du moins psychologique, la France risque de demeurer «l'ennemi éternel» malgré la densité des relations entre les deux pays.

De Paris, Nidal Aloui

LES BATAILLES DE LA MÉMOIRE

DES CRIMES COLONIAUX AU RÉVISIONNISME

Depuis presque vingt ans, la mode en France est au révisionnisme malsain. Du déni des crimes coloniaux au kit idéologique sur les «bienfaits du colonialisme» et son «apport à la civilisation». Le raccourci politicien est vite pris par des courants zélés, extrémistes, ultra-radicaux, xénophobes et rapidement devenus algérophobes. Ces derniers, revanchards comme jamais, pensent réellement que la guerre d'Algérie, pourtant perdue, n'est jamais terminée.



Le déni des crimes coloniaux

Un raccourci en forme de tremplin électoraliste vers l'Elysée et une démarche d'instrumentalisation de cette guerre de mémoire. Benjamin Stora a écrit, dans la préface d'un ouvrage, que «depuis quelques années, l'histoire est devenue en France un formidable espace de jeux politiques». Dépourvues de respect et de valeurs ou principes humanitaires, ces mouvances ne veulent surtout pas se convaincre qu'il y a certes des milliers de morts pour la France et qu'il y a aussi des millions de morts à cause de la France. Ils nient les vérités historiques pour dénier ensuite toute l'histoire des guerres, dont les crimes coloniaux, les crimes d'Etat, les massacres et les politiques d'extermination, les tueries de masse, les expropriations, les camps de concentration et les déportations de masse. Ainsi, dans l'ancienne puissance coloniale, le «passé est entré dans le présent», comme le décrivent certains auteurs historiens, qui expliquent comment un débat sur l'histoire et la mémoire a dépassé les simples controverses historiques ou médiatiques pour devenir un véritable enjeu politique troublant. C'est d'ailleurs dans ce contexte que ce débat de la mémoire en France est devenu un débat public, avec l'apparition des premières lois dites «mémorielles». Mais ce débat va rapidement connaître des débordements et des excès que ni les historiens, ni les sociologues, ni les anthropologues n'ont pu contenir. C'est ce contexte délétère qui explique la genèse de la loi de 2005, celle qui glorifie la colonisation et lui offre «des bienfaits». Une loi farcie de contrevérités, qui officialise avec mépris le négationnisme des atrocités et des carnages.

PEUR DE LA REPENTANCE

Au débat franco-français, la reconnaissance des crimes coloniaux en Algérie n'est pas aisée. L'effort pédagogique de l'historien et chercheur Benjamin Stora, notamment à travers son rapport et ses préconisations qu'il a remis au président Emmanuel Macron, se heurte encore à des obstacles majeurs, à des murs d'incompréhension et à des entêtements. Selon M. Stora, «la question mémorielle est importante pour la jeunesse. De leur identité historique propre, c'est-à-dire de la question coloniale, personne ne parle. Cette jeunesse issue de l'immigration a besoin de forger son identité par rapport à la France, car cela concerne la vie de leurs pères, de leurs grands-pères, ce qui est fondamental». Il poursuit : «Des membres de l'ultragauche évoquent cette question dans des discours idéologiques radicaux condamnant le colonialisme et les crimes de guerre, mais ne proposent rien de concret», alors que pour l'extrême droite, l'empire colonial de la France et les guerres de décolonisation, «on n'en parle pas, car cela se traduirait, selon elle, par de la repentance». Politiquement, il faut dire que la question mémorielle a été évoquée dans les discours des anciens présidents français lors de leurs déplacements en Algérie, comme Nicolas Sarkozy à Constantine en 2008 ou François Hollande à Alger en 2012. Mais les seuls actes ou gestes concrets ont été réalisés récemment sous la présidence de Macron. Et c'est vraiment peu pour aller vers une histoire apaisée, racontée à travers des faits, des témoignages, des vérités.Marquées par 132 ans de colonisation sauvage, de peuplement forcé, de luttes de résistance et de soulèvements populaires ainsi que par une guerre d'indépendance, les relations mémorielles entre l'Algérie et la France sont complexes par ce long cours de traumatismes, de tragédies et de drames. Pour les historiens, il est normal que ces rapports demeurent conflictuels et toujours en crise, comme le prouve la question des archives et la restitution des biens du patrimoine algérien confisqués durant la colonisation.

QUELLES RELATIONS MÉMORIELLES ?

Cela est encore une fois illustré de manière éloquente par le refus de transférer les crânes des centaines de résistants algériens, exposés dans les musées français, ou leurs dépouilles. Impossible, dans ces conditions, de construire un récit commun, comme continuent pourtant d'en rêver certains des deux rives de la Méditerranée. Un récit qui écrirait pour la postérité et rapporterait les vécus des révolutionnaires algériens, mais aussi ceux des harkis, des colons, des pieds-noirs et des militaires français. En dépit des tentatives de rapprochement, de mise en place d'une commission mixte d'historiens (en 2022), parrainée au plus haut niveau des pouvoirs politiques, ces relations butent sur ce refus d'assumer les crimes coloniaux, de reconnaître cette politique coloniale sanguinaire et barbare.
A travers une dernière loi sur la criminalisation du colonialisme français, adoptée dernièrement, l'Algérie a renoncé aux excuses pour les crimes ainsi qu'à l'indemnisation. Pour les «excuses», l'article 9 de la loi a été remplacé par : «L'Etat algérien œuvre par tous les moyens et outils juridiques et judiciaires dans un cadre qui garantisse la reconnaissance officielle par l'Etat français de son passé colonial». Ne réclamant pas d'argent à la France, l'Algérie maintient toutefois cette demande de reconnaissance des crimes commis de 1830 à 1962 ainsi que la décontamination des sites des explosions nucléaires dans le Sahara. Seule la glorification du colonialisme est sanctionnée par de lourdes peines de prison.

Hachemi B.

L'onde médiatique de la liberté

ACTÉ au lendemain de la signature des Accords d'Évian, qui consacraient la fin de 132 longues années de colonisation, le cessez-le-feu proclamé le 19 mars 1962 a immédiatement déclenché une onde médiatique sans précédent. Journaux, radios et correspondants internationaux se sont fait l'écho de ce tournant historique, scrutant chaque détail de l'événement qui marquait l'indépendance imminente de l'Algérie. Le lundi 19 mars à midi, le cessez-le-feu issu des négociations entre en vigueur, mettant officiellement fin à la guerre entre la France et le mouvement national de libération. Les accords ouvrent la voie à l'indépendance de l'Algérie, marquant l'un des tournants majeurs de l'histoire contemporaine. Le régime colonial et ses sbires abdiquèrent ainsi après de longues négociations entre le gouvernement de la France coloniale et le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), bien qu'une frange d'extrémistes rassemblés au sein de l'OAS tente une résistance par la violence.
De plus en plus isolé face aux pressions de la population métropolitaine, choquée par l'ampleur des massacres causés par la riposte disproportionnée de l'armée coloniale pour mater le soulèvement populaire, le pouvoir français dut également faire face à des critiques croissantes sur la scène internationale, qui contribuèrent largement à affaiblir sa stratégie coloniale. Bien que divisé entre les deux blocs Est-Ouest, le monde des nations, dans son ensemble, prit position pour les jeunes révolutionnaires algériens. L'événement fut immédiatement considéré comme un tournant historique mondial, dans un contexte international dominé par la décolonisation et la guerre froide, car il marquait aussi la fin de 132 ans de domination coloniale française en Algérie.
Ainsi, pour cette raison, et d'autres liées aux liens historiques entre les révolutionnaires algériens et certaines puissances régionales ou internationales, dont certaines ont contribué, par un soutien politique ou logistique, à faire pencher la balance du côté de l'opprimé, l'événement, attendu et suivi avec attention par l'opinion internationale, fait immédiatement la une de nombreux journaux à travers le monde.
Au lendemain du cessez-le-feu, les correspondants de presse présents à Paris, à Tunis ou encore à Rabat évoquent déjà l'ampleur historique de l'événement. La guerre d'Algérie, qui aura profondément marqué la société française et mobilisé l'opinion internationale pendant près d'une décennie, s'achève sous le regard attentif des médias du monde entier. Pour la presse internationale, le 19 mars 1962 ne marque pas seulement la fin d'un conflit mais annonce aussi l'émergence prochaine d'un nouvel Etat indépendant au cœur du Maghreb. Dans les capitales européennes, dans les pays arabes et jusque dans la presse américaine, la fin du conflit est présentée comme l'un des moments décisifs du mouvement de décolonisation, qui transforme alors l'ordre politique mondial.

«L'ABOUTISSEMENT D'UN COMBAT»

Dans la presse française, l'annonce du cessez-le-feu domine largement l'actualité. Les grands quotidiens consacrent leurs unes à la signature des accords d'Évian et aux premières réactions politiques. Dans les colonnes de l'Humanité, l'événement est interprété comme l'aboutissement d'un combat pour la reconnaissance du droit du peuple algérien à l'indépendance.
Le quotidien le Monde évoque la «fin de la guerre d'Algérie» et analyse les implications politiques d'un accord qui doit ouvrir la voie à un référendum d'autodétermination. De son côté, le Figaro insiste sur l'entrée en vigueur du cessez-le-feu et sur la perspective d'un règlement politique du conflit. Au-delà de la France, dont les médias étaient divisés, la signature des accords d'Évian, suivie aussi avec une attention particulière par la presse internationale, fera l'objet d'un traitement singulier. Aux Etats-Unis, le quotidien The New York Times titre «La fin de huit années de guerre en Algérie», soulignant l'importance historique de l'accord conclu entre Paris et le GPRA. Les analyses publiées dans la presse américaine mettent l'accent sur les répercussions géopolitiques de la guerre d'Algérie et sur le rôle du général Charles de Gaulle dans la recherche d'une solution politique au conflit.
Dans plusieurs journaux européens, la fin de la guerre d'Algérie est présentée comme un moment charnière dans l'histoire du système colonial. Le quotidien britannique The Times souligne que la signature des accords d'Évian marque l'aboutissement d'un processus historique qui devait inévitablement conduire à l'indépendance du territoire. En Italie, les analyses publiées dans la presse mettent en avant la portée symbolique de l'événement pour l'ensemble des mouvements de décolonisation.
Dans le monde arabe, l'annonce du cessez-le-feu suscite une réaction particulièrement enthousiaste. Le quotidien égyptien *Al Ahram* consacre plusieurs articles à ce qu'il présente comme une victoire historique du peuple algérien contre le colonialisme. Les journaux arabes saluent le rôle du mouvement national algérien et rappellent le soutien politique et diplomatique apporté par plusieurs pays de la région à la lutte pour l'indépendance. Dans les pays d'Afrique et d'Asie récemment décolonisés, la signature des accords d'Évian est également perçue comme un événement majeur.
Pour de nombreux observateurs, la révolution algérienne apparaît alors comme l'un des symboles les plus marquants de la vague de décolonisation qui redessine la carte politique du monde depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Qualifié de «mecque des révolutionnaires», l'Algérie, qui intègre au lendemain de la proclamation de l'indépendance, le 5 juillet 1962, le concert des nations, hérite, de son côté et jusqu'à aujourd'hui, du rôle de porte-voix des opprimés.

Amine B.

BOUKHALFA AMAZIT, JOURNALISTE ET HISTORIEN, AU *JI* :

«L'aboutissement d'une épreuve historique»

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR LYNDA LOUIFI



Boukhalfa Amazit.



Plus de six décennies après le cessez-le-feu issu des Accords d'Évian, la date du 19 mars 1962 demeure un repère fondamental dans l'histoire de l'Algérie. Symbole de la fin d'une guerre de libération parmi les plus violentes du XXe siècle, elle incarne à la fois la victoire d'un peuple et le début d'un long travail de mémoire. Entre célébration, controverses persistantes et défis de transmission aux jeunes générations, cette journée continue de susciter réflexion et débat. Dans cet entretien accordé au Jeune Indépendant, l'historien et journaliste Boukhalfa Amazit revient sur la portée historique du 19 mars, les enjeux mémoriels qui l'entourent et les limites actuelles de l'enseignement de l'histoire en Algérie.

LE JEUNE INDÉPENDANT : ***Que représente aujourd'hui la date du 19 mars 1962 dans l'histoire de l'Algérie et dans la mémoire collective nationale ?***

Boukhalfa Amazit : Cette journée a été très pertinemment baptisée « Fête de la Victoire ». Mohamed Boudiaf, membre du Comité des 6 et président du Haut Comité d'Etat (HCE), en serait l'auteur. Une appellation qui traduit la fin apothéotique d'un conflit qui, avec le recul, est considéré, avec celui du Vietnam, comme le plus sanglant de toutes les guerres de décolonisation du XXe siècle. Une date qui consacre le triomphe de l'idéal pour lequel s'est soulevé le peuple algérien. Elle entérine le succès d'une entreprise nationale déclenchée le 1er novembre 1954. C'est également l'aboutissement d'une épreuve historique imposée aux Algériens, sous la forme la plus violente qui soit : la guerre. Une guerre qui, malgré le cessez-le-feu, se poursuivra jusqu'au scrutin de l'autodétermination, avec la politique de la terre brûlée de l'Organisation armée secrète (OAS). Ceci expliquant cela, cette journée sera longtemps marquée par une certaine austérité dans sa célébration. Des milliers de morts ont été enregistrés après la date fixée par les accords d'Evian, plus de 3 500, entre le 19 mars et le 30 juin. Vitalis Cros, dernier préfet igame d'Alger, a déclaré qu'entre le 31 décembre 1961 et le 30 juin 1962, en six mois, « l'OAS a perpétré plus d'attentats que la FLN n'en a commis pendant toute la durée de la guerre ». Fête de la victoire aussi.

Cette journée a été baptisée « Fête de la Victoire ». Mais si cette lecture paraît évidente du point de vue algérien, comment expliquer que cette date continue de susciter des débats et des interprétations divergentes, notamment en France ?

Parce que cela exaspère les tenants de cette étrange théorie qui distingue, dans le déroulement de cette guerre de décolonisation, les différentes formes qu'elle a prises. Ainsi, soixante-quatre ans après, il se trouve toujours des esprits chagrins qui se consolent et s'auto-persuadent que, « militairement, la France a gagné la guerre, surtout après les opérations du plan Challe du 6 février 1959 au 6 avril 1961, mais que c'est De Gaulle qui a trahi la France et les Français par sa politique d'abandon. Il a « octroyé l'indépendance ». Encore une ineptie ! Tout est pourtant aveuglant de clarté : les Algériens se sont soulevés pour l'indépendance de leur pays. En 1962, les Algériens ont triomphé du colonialisme. L'Algérie est indépendante. Les Algériens ont donc gagné ! Point barre. Ce n'est pas un sophisme de l'imagination. Ce sont des faits validés par l'Histoire.

Plus de soixante ans après la fin de la guerre d'indépendance, comment cette période est-elle perçue aujourd'hui dans la société algérienne ?

Le 19 mars 1962 est considéré par les Algériens comme l'une des dates les plus marquantes de leur histoire. Même si, comme nous avions constaté précédemment, le cessez-le-feu n'a pas été respecté par les nervis de l'Algérie française de l'organisation terroriste OAS, constituée en Espagne en février 1961. Ont pris part à sa création les généraux retraités Raoul Salan et Edmond Jouhaud. Tous deux se distingueront lors du putsch d'avril de la même année. Avec eux, deux figures de la semaine des barricades d'Alger (du 24 janvier au 1er février 1960), en l'occurrence Jean-Jacques Susini, l'idéologue et Pierre Lagaillarde, un ancien député, activiste ultra, tortionnaire patenté, réputé pour avoir achevé des blessés sur leur lit d'hôpital ou pour avoir assassiné des détenus dans leur cellule, en prison. Tous les Algériens ont un immense respect pour leur histoire, particulièrement celle qui a trait à la guerre de libération nationale. Toutefois, la carence se situe au niveau de la connaissance de la chronologie des faits comme de l'identité des acteurs. Bref, tout ce qui constitue l'épaisseur historique du pays. Le roman national, ou si vous préférez le Récit, reste à écrire. Il s'élabore, il reste à être parachevé et à être connu de l'ensemble des citoyens.

Peut-on parler d'une transmission réussie de la mémoire de la guerre d'indépendance aux jeunes générations, ou reste-t-il encore un travail important à accomplir ?

Les Algériens qui sont nés en 1962 ont aujourd'hui l'âge de l'indépendance. Le combat des aînés, s'il est nimbé dans une espèce de sacralité, tout à fait justifié et compréhensible, demeure insuffisamment dimensionné dans sa vérité historique. La légende procède de l'histoire. Elle n'en a pas pour autant la crédibilité. L'histoire relate les faits et s'appuie sur des preuves dûment documentées pour s'avancer sur la scène de la connaissance. Hélas, nous n'avons pas encore créé notre propre école d'histoire. Une école algérienne, avec ses latinistes pour étudier comment nous avons évolué face à l'Empire romain. Nos historiens doivent aller à la source même, dans le texte original, c'est-à-dire lire Salluste, Tite-Live, Pline l'ancien. Gsell est aujourd'hui notre référence, c'est un historien d'accord, mais il n'était pas Algérien. Emile-Felix Gauthier était un historien colonialiste… Il nous faut nos hellénistes pour connaître les Grecs, Méditerranéens comme nous, et évaluer nos influences respectives les uns sur les autres. Il nous faut savoir quelles relations existaient entre ces vastes espaces nord africains, comment circulaient, les biens et les personnes et, par conséquent, les cultures. On a érigé une statue du pharaon Sheshonk à Tizi Ouzou, sans savoir réellement qui était ce personnage ? En quoi est-il Algérien ? Il faut augmenter le nombre d'universitaires qui dominent le turc ottoman pour traduire et analyser toutes les correspondances entre l'Algérie et la Sublime Porte.

Nos historiens sont formés en langue arabe, demain liront-ils toutes les archives accumulées, durant les 132 ans de domination coloniale ? Beaucoup reste à faire dans le domaine de la transmission de la mémoire.

Selon vous, l'école algérienne parvient-elle réellement à transmettre la mémoire et les valeurs liées à la lutte pour l'indépendance ?

Ne pensez-vous pas que nous assignons à l'Ecole un excès de missions qui risque de mener ces générations vers des « têtes bien pleines » plutôt que des « têtes bien faites » ?

La recherche est encore bien loin de couvrir l'immensité de ce passé. Une histoire qui remonte à 2,4 millions d'années, si l'on se réfère aux travaux du Pr Mohamed Sahnouni sur le gisement d›Aïn Lahnech, dans la commune de Guelta Zerga, (El-Eulma). Une seule période comme celle de la guerre de libération, aussi nodale soit-elle, ne saurait se réduire à l'essentiel. L'histoire est un tout. Aucune période ne peut cannibaliser les autres.

Néanmoins, un effort doit être consenti du fait de la proximité mémorielle de cette phase et de la disponibilité des témoignages, de protagonistes et d'acteurs. Il s'agit de s'en imprégner et de recueillir tout ce qui peut être emmagasiné, sans lésiner sur les efforts. D'autant plus que les technologies de la communication connaissent une évolution formidable.

Certains jeunes disent connaître très peu cette période de l'histoire nationale. Est-ce un problème de transmission, d'enseignement ou d'intérêt des nouvelles générations ?

A mon avis, l'histoire ne se résume pas à une discipline scolaire ou universitaire. De nos jours, elle englobe l'ensemble des connaissances qui se rattachent au passé d'une nation et de son pays dans tous les domaines de sa vie.

L'histoire tend à se fondre dans la culture. En forçant quelque peu le trait, on peut dire que la gastronomie est aujourd'hui aussi de l'histoire, en ce sens qu'elle fait intervenir des éléments de l'agriculture, de la circulation des produits, de leur exploitation économique et leur transformation. Il en est de même pour la médecine, l'architecture, l'industrie.

Chaque secteur d'activité a son histoire, qui diffère d'un espace géographique à un autre.

Ces jeunes souffrent peut-être d'un manque de lecture, d'un défaut de curiosité. Il fut un temps où un livre était un signe extérieur de richesse. Aujourd'hui, son absence est un signe extérieur de paresse. Attention, ce n'est pas parce que ça rime que j'ai raison !

L. L.

A Evian les diplomates de l'ombre de la Révolution

Saad Dahleb, Mohamed Seddik Benyahia, Reda Malek, Belkacem Krim, Seghir Mostefai, Ahmed Boumendjel, Tayeb Boulahrouf, Lakdhar Bentobbal, M'hamed Yazid, Benmostefa Benaouda... Quelques noms parmi d'illustres personnalités, devenus par la force des choses et du destin national des diplomates aguerris, patriotes convaincus d'un idéal inébranlable, celui de la libération d'un peuple et d'un territoire de l'oppression coloniale. Des noms qui ont été gravés dans l'histoire de la révolution algérienne.



La diplomatie au service de la résistance.

Ce sont ces nationalistes, responsables et dirigeants d'une autorité naissante, qui vont marquer le feuilleton de ces âpres négociations vers les accords de cessez-le-feu en mars 1962. Ce sont eux qui ont mis la diplomatie au service de la résistance et de la guerre de libération.

Ces illustres personnalités, qui n'ont jamais fait l'école de la diplomatie, ont été forgées par les qualités de la guerre et ses tragédies, par l'ignoble colonisation et surtout par une intelligence politique hors pair face à une puissance militaire et diplomatique de la France.

Ce sont encore eux qui vont créer et bâtir les fondements de la doctrine diplomatique algérienne post-indépendance, dont l'esprit et l'âme sont encore maintenus et vivaces jusqu'à nos jours.

La France coloniale est venue de découvrir, dès le début des pourparlers, à Melun en juin 1960, l'intelligence et la pugnacité de ces résistants en matière de diplomatie. Au départ, le commandement de la Révolution algérienne savait que la France ne s'amenait pas facilement à des négociations sérieuses. Qu'elle cherchait beaucoup à gagner du temps et qu'elle voulait juste tester le gouvernement provisoire algérien pour en connaître ses intentions ou ses points faibles. Pour les dirigeants du FLN, un simulacre de pourparlers stériles était attendu.

Les premiers négociateurs du GPRA sont Mohamed Seddik Benyahia et Ahmed Boumendjel, qui se sont déplacés en France pour un premier contact. En quatre jours, les deux envoyés ont été fermes et ont prouvé que la France n'a pas bonne foi avec ses conditions rédhibitoires. Ils ont même laissé une puissante impression, qui va faire réfléchir Paris. A l'époque, les Algériens ont organisé de gigantesques manifestations pour déjouer le plan « Challe », lancé par le général De Gaulle, dans lequel il voulait diviser le GPRA et affaiblir son aura. Paris cherchait à associer dans les négociations d'autres partis qui n'ont aucune attachée à la résistance ou à l'armée avec le peuple.

UNE FORTE PRESSION SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Peine perdue pour les Français. Il aura fallu encore quelques mois avant que la France n'accepte enfin de négocier sérieusement, en raison d'une forte pression internationale imposée par les diplomates du FLN à travers le monde. Des Nations Unies où ils ont ouvert un bureau jusqu'aux premières reconnaissances en Afrique, en Asie, en Europe et dans le monde arabo-musulman. Les succès diplomatiques s'enchaînent rapidement.

Cette fois ci, la France retourne aux négociations avec une médiation suisse. Ça sera à Lucerne le 2 février 1961. Aux premières négociations d'Evian, c'est Krim Belkacem qui va conduire la délégation algérienne face à Louis Joxe du côté français.

Après plusieurs séances tenues entre les 20 mai et 13 juin de la même année, les questions cruciales sont conservées lettre morte, en raison de l'entêtement de la partie française qui voulait débattre du dossier du cessez-le-feu déterminant du reste des dossiers, en attentant à l'intégrité territoriale de l'Algérie par la proposition de séparation du Sahara. Mais, Krim Belkacem et la partie algérienne ont refusé de marchander les principes fondamentaux contenus dans la Proclamation du 1er novembre 1954. Défendre une question de principe est une déjà une leçon politique face aux tergiversations iniques de la France et à ses atermoiements.

C'est durant les pourparlers de Lugrin (prés de la frontière suisse) que les Français comprennent que les négociateurs algériens sont des vrais diplomates, forgés et formés par la résistance et les reconnus de la révolution, qu'ils ne marchandent pas la cause nationale et qu'ils sont fermes jusqu'au bout. L'une des leçons de ces négociations exploratoires, c'est quand le gouvernement français s'entêté à ne pas reconnaître la souveraineté de l'Algérie sur son Sahara. Le GPRA suspend les négociations et n'a repris ses contacts qu'après avoir arraché une reconnaissance formelle de De Gaule dans son discours du 5 septembre 1961, où il a souligné la reconnaissance par la France de la souveraineté de l'Algérie sur l'ensemble de son territoire y comprenant le Sahara.

Depuis, les derniers rounds des négociations ont été menés par Krim Belkacem et Saad Dahleb jusqu'à la signature des accords et l'annonce du cessez le feu, la mise en place d'une période de transition (gouvernement de Rocher noir) et l'organisation du référendum d'autodétermination.

UNE DÉTERMINATION ET UNE FOI INÉBRANLABLE

La guerre était finie et le peuple algérien sous la direction du FLN a obtenu son indépendance après une lutte héroïque et un lourd tribut : Un million et demi de martyrs, des centaines de milliers de veuves et d'orphelins, des milliers de disparus, des milliers de détenus et de prisonniers, destruction des centaines de villages et de douars, une population appauvrie et analphabète dans sa grande majorité.

Selon les témoignages des acteurs des deux côtés de cette longue série de négociations, les membres de la délégation algérienne ayant participé aux Accords d'Evian ont fait montre d'une détermination à toute épreuve. Cela découle de leur foi inébranlable en la légitimité de la cause algérienne et du droit du peuple à l'indépendance et à une vie décente.

Pour le moudjahid et ancien diplomate, Noureddine Djoudi, décédé récemment, les dirigeants de la Révolution de libération nationale se sont fixé un objectif éminent lorsqu'ils ont décidé de mener des négociations avec la France, celui d'amener cette dernière à accepter l'idée d'une indépendance totale en dépit des multiples manœuvres auxquelles s'est livré le négociateur français. Mais grâce à la détermination sans pareille des négociateurs algériens, à leur sens aigu de la diplomatie et à leur habileté dans la négociation et le dialogue, la partie française a dû s'asseoir à la table des négociations avec ceux qu'elle qualifiait de terroristes et de fellagas.

Lors de ces négociations, imbu de mépris et de ruse, le colonisateur français ne s'attendait pas à avoir face à lui des hommes de cette trempe, à leur tête Krim Belkacem et Saad Dahleb. Des hommes perspicaces doués d'un sens aigu de la diplomatie et rompus à la négociation de questions sensibles.

L'ancien diplomate Djoudi, a cité les propos de Saad Dahleb au négociateur français qui l'informait de la décision de De Gaulle de séparer le Sahara de l'Algérie: « Je suis Algérien et vous devez accepter l'indépendance totale de l'Algérie, faute de quoi nous poursuivrons la lutte. Rapportez ce que j'ai dit à votre président».

Il faut souligner que parmi les facteurs de succès de ces diplomates de la résistance, c'est la grande connaissance que le négociateur algérien avait de la situation interne de la France, notamment ses problèmes économiques, ainsi que la capacité de la diplomatie algérienne à isoler la France sur le plan international, forçant De Gaulle à acquiescer aux exigences des Algériens et à leur détermination à arracher l'indépendance.

Pour des politologues et les historiens, c'est grâce à cette diplomatie naissante que la guerre de libération a retrouvé une partie de sa force et consolidé son

La France coloniale était face à des hommes qui voulaient à tout prix l'indépendance de leur pays et de tout son territoire, ce qui signifie « une connaissance de la psychologie du négociateur français et une bonne lecture des données du contexte international, de la situation interne française et des équilibres de guerre ».

Pour les témoins de l'époque, c'est là des compétences dont a fait preuve le négociateur algérien et qui ont conduit au succès des négociations et au recouvrement de l'indépendance de l'Algérie.

Les diplomates de la révolution ont fait montre d'intelligence, de fermeté, d'esprit chevronné et de dynamisme. Des atouts précieux qui ont fini par isoler la puissance coloniale sur le plan international et à la contraindre à négocier, à utiliser à la solution politique et à reconnaître la souveraineté de l'Algérie, indépendante et libre.

Mohamed K.

Le cri des libérés

Pour la droite, l'extrême-droite et les milieux de la «nostalgérie» coloniale en France, le 19 mars 1962, c'est la fin de l'Histoire. Pour nous, Algériens, il en est le début. S'il signe la fin de la longue nuit coloniale, il est surtout le commencement d'une histoire nouvelle, celle de l'Indépendance chèrement acquise.



Le commencement d'une histoire nouvelle.

En France, il est toujours perçu comme un jour de défaite, de honte et de déshonneur qu'il ne faudrait en aucun cas célébrer, même pas de manière sobre et symbolique. C'est-à-dire comme la fin emblématique de l'affreux système colonial. On a enregistré à ce propos de récurrentes montées au créneau néocolonial de forces rétrogrades et réactionnaires. Celles-ci ont par exemple pétitionné ou crié au scandale après la décision du président François Hollande de commémorer la signature des Accords d'Evian qui ont mis fin à sept ans de guerre sanglante et 132 ans de colonialisme. Il en fut jusqu'à son prédécesseur de droite qui a dénoncé son geste purement symbolique et crié à la forfaiture et à la trahison. Il est vrai que Nicolas Sarkozy, qui aspirait à revenir à l'Elysée, est un adepte de la loi scélérate de 2005 qui glorifie la colonisation. Chose à rappeler sans cesse lorsqu'il s'agit d'un politicien que la justice des Hommes a fini par rattraper et que celle de l'Histoire jettera sans doute dans la poubelle de l'oubli.
Le 19 mars 1962 est donc une ligne de démarcation historique entre Algériens et Français. Pendant longtemps, l'Algérie et la France se sont abstenues de célébrer cette journée comme une date marquant la fin de l'état de belligérance entre les deux parties. Pour les deux Etats, cette date correspond stricto sensu au cessez-le-feu consécutif à la signature le 18 mars des Accords d'Evian.
S'agissant de l'Algérie, le choix se porta arbitrairement sur la date du 5 juillet de la même année. Pas même sur le 1er juillet, jour du référendum d'autodétermination du peuple algérien qui a choisi, dans un vaste élan plébiscitaire, l'Indépendance sans l'association à la France. Encore moins sur le 3 juillet, date de la reconnaissance officielle par la France de l'Indépendance de son ancienne colonie. Dans l'esprit du président Ahmed Ben Bella, le 5 juillet devait boucler la boucle de la colonisation alors même que les troupes françaises n'avaient pas encore quitté définitivement le territoire algérien. Dans son esprit, la symbolique était claire : les Français sont venus un 5 juillet, ils repartent un 5 juillet. Les troupes coloniales s'étaient en effet emparées d'Alger le 5 juillet 1830, après avoir débarqué sur sa côte Ouest un mois environ auparavant.
Le choix du 5 juillet correspond pourtant à la capitulation du dernier dey d'Alger et la remise symbolique du sceau de la Régence ottomane au Comte de Bourmont. Le choix de ce jour est d'autant plus surprenant qu'il y a eu tout de même des choses moins déshonorantes. Les troupes de la Régence et la population algéroise se sont bel et bien battues notamment à Staoueli (19 juin) et à Sidi Khalef (24 juin). Le 5 juillet 1830 n'est pas seulement le jour de la signature du Traité de capitulation. C'est aussi le moment où le Dey Hussein refusa l'offre de Hadj Ahmed Bey, gouverneur du Beylik de l'Est algérien, de l'accueillir dans sa province et de continuer la lutte contre le colonisateur.
La France, elle, avait fini par reconnaître en 1999, sous l'autorité du président Jacques Chirac, que la guerre d'Algérie fut un conflit armé en bonne et due forme. Non pas les euphémiques « événements », la « pacification» ou les «opérations de maintien de l'ordre». Elle avait encore fait un pas de plus sur la voie d'une reconnaissance plus affirmée de la guerre d'Algérie. En effet, le Sénat français, sous l'impulsion de députés socialistes et communistes, a fait reconnaître le 19 mars 1962 comme une «journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.» Le rapport de la Commission des affaires sociales, à la base de la décision de reconnaissance, admet que la guerre d'Algérie a «d'abord été occultée, longtemps minimisée» et que sa reconnaissance est «trop tardive et encore incomplète.» Mais, précise-t-il-, il s'agissait avant tout d'un geste de gratitude envers la troisième «génération du feu» française qui a combattu en Algérie. Dans l'esprit des législateurs, la boucle de la guerre d'Algérie devait être ainsi bouclée. Avec la reconnaissance de la guerre en 1999 et la commémoration du 19 mars comme journée officielle du souvenir qui permettra « d'honorer toutes les victimes » françaises et de «mettre un terme définitif à la cécité trop longtemps assumée de la France sur cette période.» Comme le souvenir est voisin du remord, disait Victor Hugo !
C'est ainsi que la France n'a pas choisi le 5 juillet, mais le 19 mars comme date symbolique du souvenir national des morts de sa dernière guerre coloniale.
Le 5 juillet aurait été pourtant plus glorieux pour son armée qui conquit Alger à cette date qui évoque, à l'inverse, un trauma historique pour le peuple algérien. Ceci dit, il n'est point question pour les deux pays de communier dans le souvenir commun, encore moins dans l'esprit de réconciliation des ennemis séparés. Il y a encore loin de la coupe aux lèvres.
On le constate encore, dans l'opposition des mémoires, même les dates évoquent la différence des blessures et les blessures de la différence.

Nadji Azzouz

Les accords d'Évian et le mensonge colonial

FIN d'un long processus politico-militaire, les accords d'Evian constituent l'étincelle « officielle » qui va marquer le début de l'histoire de l'Algérie indépendante. Une Algérie censée sortir du joug colonial d'un Etat qui 132 ans durant a usé de tous les moyens dans le seul but de se maintenir en haut de l'échelle des puissances mondiales.
Mais, usée par la résistance décidée plus que jamais, après sept longues années de révoltes, à l'affaiblir à l'intérieur des territoires occupés et même en métropole, la France critiquée aussi par les Nations unies, allait finir par faire des concessions non sans contrepartie.
Parmi les points essentiels sur lesquels la partie algérienne devait faire des concessions figurait en premier le statut de la minorité européenne, essentiellement des pieds noirs dont beaucoup défendaient bec et ongle le statut d'une Algérie française. L'avenir du large territoire du Sahara avec tout ce qu'il y avait comme richesses « exploitables ». Et, enfin, le maintien du programme étalé sur cinq ans des essais nucléaires terrestres notamment au nombre de 13 et ce au moins jusqu'à 1966, ce qui allait permettre à la France de jouir du statut de puissance nucléaire. Ceci en sus du maintien du contrôle de bases militaires à l'image de Mers El-Kébir à l'ouest du pays, un port à la portée stratégique pour toute la Méditerranée.
En l'absence d'un réel débat autour de certaines questions liées à l'histoire du mouvement émancipateur algérien, d'aucuns s'interrogent sur les sorties médiatiques notamment de personnalités politiques aux velléités inavouées ou encore d'acteurs ayant survécu aux événements. Un débat que devraient susciter des historiens, au seul service de la nation et non aux commandes de faiseurs de décision au nord comme au sud de la Méditerranée.
La récente sortie de l'ancien ministre de l'Intérieur, Dahou Ould Kablia en sa qualité de président de l'Association nationale des anciens du ministère de l'Armement et des liaisons générales (MALG) remet justement sur le tapis le sujet. Ould Kablia a pris la défense de feu Krim Belkacem accusé par certaines parties d'avoir accordé des concessions secrètes lors des discussions, le 18 mars 1962 dans la ville d'Evian, qui allait déboucher sur les accords du même nom. Bien que Rédha Malek un des 22 acteurs présents dans la ville française, et non moins porte-parole de la délégation algérienne avait moult fois réitéré qu'aucun point n'a été conclu avec l'ex-colonisateur hormis ceux publiés sur les pages d'El Moudjahid du 19 mars 1962.
Il faut toutefois reconnaître que les accords restent d'actualité dans la mesure où l'on tente de part et d'autre leur évocation dans le but d'alimenter des discours politiciens ou de remettre au gout du jour -l'occasion s'y prête- des tiraillements politiques. Si du côté algérien, des « révélations » épisodiques accusant les acteurs de ce pan de l'histoire postindépendance d'avoir obtenu non sans concessions le droit d'autodétermination laissent sceptique en l'absence d'une écriture fondée de l'histoire, de l'autre côté l'on tente de raviver les « blessures » toujours béantes d'une communauté qui a préféré suivre le bourreau. Qualifiée de date de la honte par le FN, le 19 mars en France fait toujours mal. Et, ce n'est certainement pas Robert Menard, le maire FN de la ville de Beziers qui mal inspiré dira le contraire. Ménard a osé « déclamer » en rebaptisant en début de semaine une rue portant la date du 19 mars 1961 au nom d'un des criminels de la guerre contre le peuple algérien, le commandant Hélie-de-Saint-Marc, que « l'Algérie est notre paradis ». Un concept encore d'actualité…

Amine B.

Le mois de Ramadan au Sénégal

Le Sénégal est un pays du monde islamique où les Musulmans représentent près de 96% de la population qui compte environ 16 millions d'habitants.



Au crépuscule du 29ème jour du mois de Chaabaane, la plupart des Musulmans au Sénégal sortent pour observer le croissant du mois de Ramadan. Ils tiennent à cet usage et s'appuient sur lui pour prouver l'apparition du croissant du nouveau mois hégirien. Malgré cet intérêt de leur part, certains adeptes des écoles soufies de ce pays – qui se trouvent d'ailleurs en grand nombre – ne se fient qu'à l'avis de leurs imams dans la déclaration de l'apparition du croissant du mois de Ramadan. Ceci explique pourquoi il y a différents point de vue et des divergences au sujet de la confirmation de l'apparition de la nouvelle lune, en fonction des régions de ce pays.

Les Musulmans du Sénégal, comme tous les Musulmans du monde, attendent le mois de Ramadan avec impatience et grand intérêt. Ils le considèrent comme une précieuse occasion à saisir. Chacun doit, pendant ce mois béni, s'efforcer de rattraper les actions manquées ou négligées durant la période précédant le Ramadan.

Les Sénégalais accueillent le mois de Ramadan en faisant plusieurs choses dont :

Une réunion publique tenue par les oulémas afin d'élaborer les programmes des conférences et des cours qui seront donnés au cours de ce mois, notamment les cours qui seront radiodiffusés. Cette réunion est généralement tenue la dernière semaine du mois de Cha'baane.

-Chaque Musulman là-bas se considère comme responsable de l'observation du croissant du mois de Ramadan. Vous verrez donc tous les Musulmans, après le crépuscule du 29ème jour du mois de Cha'baane, sortir par groupes pour observer le croissant du mois de Ramadan. Seule l'information de l'apparition ou non de la nouvelle lune les apaise.

-L'une des habitudes typiques du peuple sénégalais pendant ce mois est que les uns et les autres s'empressent de se faire des invocations mutuelles implorant bien, rectitude et réussite.

-Une autre chose très répandue pendant ce mois est le grand nombre de cours et de conférences tenus. Les quartiers les plus peuplés consacrent des lieux particuliers pour ces conférences ramadanesques qui sont données quotidiennement alors que d'autres sont organisées deux fois par semaine.

En général, chaque mosquée organise un programme de leçons sur le Coran et l'exégèse. Les leçons d'exégèse sont données après la prière d'Adh-Dhohr et durent jusqu'à la prière d'Al-'Asr. Certaines mosquées donnent, outre ces leçons, des cours de culture et d'enseignement.

-Les prières nocturnes d'Al-Tarawiih sont accomplies dans toutes les mosquées dont la plupart les effectuent au nombre de huit Rak'ates. Plusieurs femmes y prennent part. La majorité de ces mosquées s'efforcent d'achever le Coran deux fois, l'une pendant les prières d'Al-Tarawiih et l'autre pendant les prières du Tahadjod, qui sont accomplies pendant les dix derniers jours du mois de Ramadan. Les prières d'Al-Tarawiih sont en général assorties d'une leçon de morale ou d'une allocution prononcée par l'imam de la mosquée ou par certains oulémas.

-Les Sénégalais respectent, en général, le mois de Ramadan. Les gens qui s'adonnent à la perversion, à la turpitude et au péché, cessent pendant le Ramadan, en guise de respect pour ce mois. S'il arrive qu'il y ait des gens qui manquent au respect du caractère sacré de ce mois – et ceci arrive rarement –, ils sont désapprouvés par tous les autres Sénégalais. De surcroît, les Sénégalais non musulmans, qui ne sont qu'une minorité, ne s'immiscent pas le moins du monde dans les affaires des Musulmans.

- Le peuple sénégalais se caractérise également par sa grande activité pendant la journée du mois de Ramadan et par le repos et le silence pendant la nuit. Les véhicules de transport en commun ne circulent pas pendant la nuit, à part un petit nombre. Le trafic routier est quasi inexistant dans la période comprise entre le crépuscule et l'aube. Les gens retournent chez eux après les prières d'Al-Tarawiih. Ils se couchent tôt. La plupart d'entre eux ne veillent pas du tout le soir.

- Rares sont ceux au Sénégal qui font la retraite pendant les dix derniers jours du mois de Ramadan. Cependant, les Musulmans sénégalais attendent avec impatience Laylat Al-Qadr qui tombe, pour eux, le 27 du mois de Ramadan. Lors de cette nuit, ils se rassemblent dans les mosquées et passent la majeure partie de la nuit à lire le Coran ; ils ne rentrent chez eux qu'après la prière d'Al-Fadjr.

- Les jeunes Sénégalais s'efforcent, pendant ce mois, d'accomplir des actes de dévotion et d'obéissance, d'assister à des cours de sciences religieuses qui sont répandus dans toutes les mosquées du pays. Beaucoup d'entre eux ne connaissent ni temps libre ni divertissement, louanges à Allah, Exalté soit-Il.

-Les Musulmans du Sénégal rompent leur jeûne en buvant de l'eau ou une boisson chaude car ils pensent que celle-ci convient le mieux à l'estomac d'un jeûneur.

- Les repas d'Iftaar sont différents d'un lieu à l'autre au Sénégal. Chaque endroit a son repas favori et son goût particulier. Il en va de même pour le repas du Sohour auquel les Sénégalais tiennent.

- Les Musulmans riches attachent un grand intérêt à la préparation de tables réservées aux repas d'Iftaar qu'ils offrent aux pauvres et aux nécessiteux. Les Sénégalais prennent eux-mêmes l'initiative de dépenser la Zakat Al-Fitr et de la distribuer aux ayants droit de la société sénégalaise musulmane.

AL KHAWARIZMI - AU COMMENCEMENT ÉTAIT LE NOMBRE

Originaire d'Ouzbékistan, son nom a donné naissance au mot «algorithme». Celui que ses contemporains appelaient le père de l'algèbre, en référence à son ouvrage Kitab Al jabr w'al mouqabala, est célèbre pour son apport colossal aux mathématiques. On lui attribue notamment la transposition qui a causé bien des cauchemars aux petits écoliers soucieux de venir à bout de leurs équations. Il fût aussiastronome et s'est même essayé à l'astrologie à ses heures perdues. Essais peu fructueux car dix jours après avoir promis une longue vie au Calife, celui-ci décède, faisant tomber à l'eau sa carrière de medium.

PAGE ANIMÉE PAR AMEL SAIDI

LA MOSQUÉE AL-QARAWIYYIN



EN 808, le Roi Idris II du Maroc fit de la ville de Fès sa nouvelle capitale et le centre du royaume idrisside. Il y fit construire une nouvelle mosquée qu'il appela la Mosquée Ash-Shurafa', la Mosquée des Nobles. L'édifice étant situé dans le quartier des Kairouanis, il porta au final leur nom pour s'appeler Mosquée Al-Qarawiyyin.

Le IXe siècle fut une ère de prospérité et de stabilité politique pour le Maroc idrisside. Du fait des nombreux immigrants arabo-berbères, sa population augmenta considérablement et Fès, la capitale, devint une grande métropole musulmane. Tout naturellement, la Mosquée Al-Qarawiyyin devenait de plus en plus petite devant l'afflux de gens qui venaient y prier ou s'instruire.

Parmi les nombreux immigrants arrivés à Fès, figurait un riche Arabe originaire de Kairouan et s'appelant Muhammad Ibn `Abd Allah Al-Fihri. Cet homme n'avait que deux filles, Fatimah et Maryam à qui il s'efforça de donner la meilleure éducation. À sa mort, les deux sœurs se partagèrent les deux tiers de sa fortune. Constatant l'étroitesse de la Mosquée Al-Qarawiyyin, Fatimah, surnommée Umm Al-Banin, décida, au nom de son défunt père, de faire usage de son argent de la meilleure manière qui soit : financer la reconstruction et l'agrandissement de la Mosquée. Elle s'employa par ailleurs à acheter des terrains contigus à la Mosquée pour les lui léguer en tant que biens de mainmorte. C'était en 859. Fatimah Al-Fihriyyah fit ainsi construire une perle architecturale destinée à devenir la Mosquée Al-Qarawiyyin telle que nous la connaissons aujourd'hui. La Mosquée connut également des agrandissements ultérieurs sous le règne des Zénètes, avec la participation des Omeyyades andalous, puis sous le règne des Almoravides.

Il est à noter que la sœur de Fatimah, Maryam, animée par la même générosité, en fit de même avec l'autre grande mosquée de la ville de Fès, la Mosquée Al-Ashyakh, située dans le quartier des Andalous.

Même si les sources historiques ne permettent pas de dater précisément quand la Mosquée Al-Qarawiyyin est devenue une Université, il demeure que son statut de grande mosquée impose que les savants qui la fréquentaient y donnaient des cours de religion et de sciences islamiques. Plus tard, en raison de l'importance qu'elle revêtait, tout fut organisé et mis en œuvre pour en faire une institution du savoir à part entière. On fit venir des professeurs et on y inscrivit des étudiants ; on fixa les disciplines enseignées et on en détermina les programmes ; on décerna des licences et on créa des chaires pour les enseignants ; et enfin, on dota la Mosquée d'une riche bibliothèque. Tous les ingrédients de l'Université étaient désormais réunis.

Très vite, une activité scientifique intense s'organisa à Fès autour de la Mosquée Al-Qarawiyyin, animée par d'éminents savants. Le prestige de Fès et de sa Mosquée ne tarda pas à concurrencer celui d'autres hauts lieux du savoir, à l'instar de Cordoue ou de Bagdad. Cette activité scientifique atteignit son apogée sous le règne des Almoravides, mais surtout sous le règne des Mérinides, qui firent de Fès et d'Al-Qarawiyyin le joyau de l'Extrême-Occident musulman. C'est ainsi qu'on vit émerger de cette prestigieuse institution des géants de la pensée et de la philosophie islamique. Parmi tant d'autres citons l'historien Ibn Khaldoun, le médecin Ibn Roushd (Averroès), le philosophe Ibn Toufayl ou le mathématicien Ibn Al-Yasamin.

LIGUE 1 MOBILIS

Le MCA renverse Khenchela, Akbou s'offre le choc

Dans la matinée de ce mardi, l'ES Mostaganem a difficilement battu le Paradou AC (3-2) dans un match très disputé entre les deux formations, sur la pelouse du stade Ben Hamiti Larbi et ce pour le compte de la 24e journée de la Ligue 1 Mobilis.

C'est d'ailleurs le Paradou qui ouvre la marque par Bendouma, dès la 7e minute du jeu. Les gars de Mostaganem réagissent et mettent la pression dans le camp des Pacistes avant que Toumi n'égalise dans la demi-heure, sur penalty. Ce but revigore les locaux qui persistent en mettant la pression sur leurs adversaires, ce qui se concrétise par un deuxième but signé Motrani, juste avant la fin de la première mi-temps (45'). De retour des vestiaires, les gars du Paradou bénéficient d'un penalty, eux aussi, et c'est Kohili qui rétablit l'équilibre (72'). Par la suite et dans le temps additionnel, El Moudene ajoute le troisième but de la victoire pour les locaux (90+4). Suite à cette victoire, l'ESM occupe la 14e place, en compagnie de son adversaire du jour, avec un total de 17 points chacun. Dans le deuxième match au programme de la matinée de ce mardi, l'Olympique Akbou s'est contenté d'un seul but face au CS Constantine sur sa pelouse du stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa pour empocher les trois points de la victoire. L'unique but de cette partie a été inscrit par Hitala (24'). Puis, les deux équipes se sont tenues en respect, aussi bien après le but en première mi-temps que lors de la deuxième mi-temps décisive. Suite à cette courte victoire, l'Olympique Akbou compte 39 points pour occuper la 2e place du podium, alors que le CS Constantine se trouve à la 3e place de ce podium avec un total de 38 points. Le Mouloudia d'Alger a renversé la vapeur à domicile dans les dernières minutes à domicile face à l'USM Khenchela, après avoir été mené au score pendant une mi-temps. Après la victoire 1-0 de l'Olympique Akbou face au CS Constantine plus tôt dans l'après-midi le MCA était légèrement sous pression, puisque le club de la vallée de la Soummam qui n'a que deux match de plus, revenait à quatre points au classement. Les Vert et Rouge abordaient cette rencontre nocturne dans leur antre d'Ali la Pointe face à l'USMK, avec un nouvel entraineur sur le banc, enfin un revenant, le tunisien Benyahia. Juste avant la mi-temps, Islam Bakir ouvrait le score pour l'équipe visiteuse d'un superbe coup-franc en lucarne qui ne laisse aucune chance au gardie Ramdane (45e+3›). Mais en deuxième période, l'entrant Benhaoua va faire la différence à lui tout seul. Il offre d'abord la passe sur corner à Menezla qui égalise de la tête (87e), puis il provoque un penalty que transforme le capitaine Ghezala (90e›+7›), 2-1. Le Mouloudia d'Alger est donc toujours confortablement premier avec 7 points d'avance mais la JS Saoura qui se déplace à Tizi Ouzou pour croiser la JS Kabylie, peut revenir à six points. Enfin, pour le dernier match au programme de ce mardi, le MC Oran a, sur sa propre pelouse du stade Miloud Hadefi, battu le MC El Bayadh, lanterne rouge, qui a réussi à tenir tête aux locaux durant la première mi-temps. Celle-ci s'est terminée sur le même score qu'à son début. De retour des vestiaires, les Oranais dominent cette deuxième partie en réussissant à marquer deux buts : Kerroum a ouvert la marque à la 75e minute sur penalty, avant que son coéquipier Aoudjane ne double la mise (79'). Suite à ce succès, le MCO occupe la 5e place avec un total de 36 points, alors que le MC El Bayadh demeure lanterne rouge avec 14 points seulement.





Qatar : Boulbina renverse Al-Shamal de Bounedjah

LE CHOC entre Al-Duhail et Al-Shamal, comptant pour la 19e journée du championnat du Qatar, a offert un duel captivant entre deux internationaux algériens en grande forme : Adil Boulbina et Baghdad Bounedjah. Au terme d'une rencontre riche en rebondissements, Al-Duhail s'est imposé (3-1) grâce à une fin de match renversante. Dès l'entame, les deux équipes se sont livrées un combat équilibré, alternant phases de domination sans parvenir à concrétiser leurs occasions. Plus tranchant offensivement, Al-Shamal s'est montré dangereux à plusieurs reprises, notamment par l'intermédiaire de Bounedjah, très actif. C'est d'ailleurs l'attaquant algérien qui a débloqué la situation à la 40e minute, profitant d'un ballon repoussé par le gardien pour ouvrir le score et inscrire son 7e but de la saison en championnat. Mené à la pause, Al-Duhail est revenu avec de meilleures intentions en seconde période. Les locaux ont haussé le rythme et ont été récompensés dès la 51e minute grâce à Edmilson Junior, auteur d'une frappe puissante qui a remis les deux équipes à égalité. Le match a alors gagné en intensité, chaque formation cherchant à prendre l'avantage dans un duel de plus en plus ouvert. Alors que le nul semblait se profiler, Adil Boulbina a surgi dans les derniers instants pour faire basculer la rencontre. À la 90e minute, il a inscrit le but du 2-1 avant de délivrer, dans le temps additionnel, une passe décisive à Krzysztof Piatek pour le troisième but, scellant définitivement la victoire de son équipe. Omniprésent, Boulbina a été élu homme du match, confirmant son rôle déterminant cette saison avec des statistiques solides toutes compétitions confondues. Malgré l'efficacité de Bounedjah, Al-Shamal concède une défaite frustrante après avoir longtemps cru tenir un résultat positif.

Mondial 2026 : l'Iran veut délocaliser ses matchs au Mexique

L'INCERTITUDE grandit autour de la participation de l'Iran à la Coupe du monde 2026. Selon l'ambassade iranienne au Mexique, le président de la Fédération iranienne de football, Mehdi Taj, est actuellement en négociations avec la FIFA afin de délocaliser les matchs de la sélection iranienne au premier tour vers le Mexique, au lieu des États-Unis, en raison de la crise au Moyen-Orient, rapporte Al-Jazeera ce mardi. Prévue à partir du 11 juin et organisée conjointement par les États-Unis, le Canada et le Mexique, la compétition devait initialement voir l'Iran disputer deux rencontres de la phase de groupes à Los Angeles et une autre à Seattle. Mais le contexte géopolitique tendu a sérieusement remis en question ce calendrier. Les doutes se sont accentués ces derniers jours, notamment après les déclarations du ministre iranien des Sports. Ce dernier a affirmé qu'il était impossible pour les joueurs iraniens de prendre part au tournoi, à la suite de frappes aériennes menées par les États-Unis et Israël sur Téhéran, ayant entraîné la mort du guide suprême de la République islamique. Dans ce climat explosif, la tenue des matchs impliquant l'Iran sur le sol américain apparaît de plus en plus compromise, poussant les responsables du football iranien à envisager des solutions alternatives avec l'instance mondiale.

FINALE CAN 2025

La décision “ridicule” de la CAF fustigée aux quatre coins du monde !

En décidant de déclarer le Maroc vainqueur de la CAN 2025 sur tapis vert et de retirer le titre de champion d’Afrique du Sénégal, la Confédération africaine de football (CAF) a pris une décision sans précédent, qui est fustigée à travers le monde entier.

Au-delà du fond et des points de réglement mis en avant par la CAF pour retirer le titre du Sénégal et sacrer le Maroc a posteriori, c’est surtout le timing qui fait polémique. La finale de la CAN 2025 a eu lieu le 18 janvier dernier et l’instance panafricaine a attendu près de deux mois après, jour pour jour, avant de rendre son verdict définitif en appel. Une situation ubuesque dénoncée par l’ex-international français Samir Nasri. “Le soir du match ou le lendemain, ils auraient fait le communiqué, on aurait compris, mais là ? La prochaine fois, ils vont le faire en 2035 ?“, a piqué le consultant sur Canal+. “Les Sénégalais sont rentrés chez eux avec la Coupe, ils ont célébré, ils ont fait la fête. Et là, qu’est-ce qu’on fait? On leur enlève la Coupe, on la donne au Maroc. Peut-être qu’Hakimi devrait partir et faire un défilé dans les rues du Maroc pour célébrer cette victoire. Ça décrédibilise la CAF encore une fois.”



“LA COUPE D’AFRIQUE A VRAIMENT PERDU TOUTE SA CRÉDIBILITÉ“

Même stupeur chez un autre ex-Tricolore, Patrice Evra, qui dénonce la mainmise supposée du Maroc sur les coulisses du football africain. « C’est une honte pour le foot africain. Un scandale. On a tous vu de nos yeux que le Sénégal a gagné“, a déploré le natif de Dakar sur ses réseaux sociaux.” La Coupe d’Afrique a vraiment perdu toute sa crédibilité. Ya de quoi rigoler, deux mois après, le Maroc est champion d’Afrique. Quand j’ai eu la notif, j’ai cru à un poisson d’avril. En tout cas, les vrais champions c’est le Sénégal, et ça restera le Sénégal. Y’a eu un désastre mais l’arbitre a fait rejouer (reprendre, ndlr) le match et il a été gagné sur le terrain par le Sénégal… mais bon…Plus rien surprend dans le foot et c’est pour ça que je regarde moins le foot parce que des décisions comme ça c’est un scandale.“ Même onde de choc du côté de la presse internationale. En Espagne, malgré les liens forts avec le Maroc, les journaux sportifs madrilènes AS et Marca parlent de “scandale mondial“. “Non, ce n’est pas le 1er avril, mais le 17 mars. Ce n’est pas une blague“, abonde La Gazzetta dello Sport, tandis que le journal allemand Der Spiegel qualifie le Maroc de “champion rétroactif“.

LA CAF RÉDUIT AUSSI LA SANCTION DE SAIBARI ET DU MAROC

Cela passerait presque inaperçu. En plein séisme causé par l’annonce de la déchéance de son titre au Sénégal et la consécration du Maroc en tant que champion d’Afrique 2025 par la CAF, les sanctions contre la FRMF et Ismael Saibari ont été réduites après appels. Initialement suspendu pour trois matchs et sanctionné de 100 000 dollars d’amende pour avoir tenté de subtiliser la serviette d’Edouard Mendy lors de la finale de la CAN 2025, l’international marocain (25 ans, 26 sélections, 7 buts) a vu sa peine « révisée à une suspension de deux (2) matches officiels de la CAF, dont un (1) match avec sursis », selon un communiqué de la CAF. « L’amende de 100 000 dollars (…) est annulée », ajoute la note. La FRMF allégée pour le comportement des ramasseurs de balles et des supporters Pour la FRMF, l’amende de 100 000$ écopée précédemment en raison du « comportement inapproprié des ramasseurs de balles » est revue à 50 000$. Celle concernant l’utilisation des lasers par ses supporters est diminuée à 10 000$ contre 15 000$ en première instance. Elle devra néanmoins payer les 100 000$ confirmés par le Jury d’Appel de la CAF « pour le comportement inapproprié des joueurs de l’équipe nationale et de l’encadrement technique, ayant envahi la zone d’examen de la VAR et entravé le travail de l’arbitre ».

LE SÉNÉGAL RÉCLAME UNE ENQUÊTE POUR SOUPÇONS DE CORRUPTION

Le Sénégal contre-attaque. Le gouvernement sénégalais a réclamé, ce mercredi 18 mars, une enquête internationale pour soupçons de corruption après qu’on lui a retiré, deux mois après, le titre obtenu à la CAN 2025 organisée… au Maroc. L’histoire est loin d’être terminée. Deux mois après une finale qui n’avait pas fait grandir le football africain, la Confédération africaine de football a retiré le titre gagné par le Sénégal sur le terrain en Coupe d’Afrique des nations pour l’attribuer au Maroc, pays hôte. Une décision motivée par le fait que les Sénégalais avaient quitté la pelouse pendant 15 minutes en fin de match pour protester contre l’arbitrage de la rencontre. Le gouvernement sénégalais a réclamé mercredi une enquête internationale « pour soupçons de corruption au sein des instances dirigeantes de la CAF », la Confédération africaine de football, après la décision la veille du jury d’appel de la CAF de retirer le titre du Sénégal à la CAN 2025 au profit du Maroc.

«UNE DÉPOSSESSION INJUSTIFIÉE »

« Le Sénégal rejette sans ambiguïté cette tentative de dépossession injustifiée », a déclaré Marie Rose Khady Fatou Faye, la porte-parole du gouvernement dans un communiqué, dénonçant une décision « d’une gravité exceptionnelle » et « grossièrement illégale ». Dakar « demande de l’ouverture d’une enquête internationale indépendante pour soupçons de corruption au sein des instances dirigeantes de la CAF », poursuit le communiqué. « Par ailleurs, le Sénégal usera de toutes les voies de recours appropriées, y compris devant les instances juridictionnelles internationales compétentes, afin que justice soit rendue et que la primauté du résultat sportif soit rétablie », souligne le communiqué. Le 18 janvier, plusieurs joueurs sénégalais avaient quitté temporairement la pelouse lors de la finale disputée à Rabat, en protestation contre une décision de l’arbitre qui, peu après un but refusé au Sénégal, avait accordé un penalty au Maroc dans le temps additionnel de la seconde période. Au bout de 15 minutes de confusion précédant finalement un retour sur le terrain des joueurs sénégalais - et dans un chaos qui avait gagné les tribunes avec des supporteurs sénégalais lançant des projectiles et tentant d’envahir le terrain -, l’ailier marocain Brahim Diaz avait manqué le penalty. Durant la prolongation, c’est le Sénégal qui s’était imposé grâce à un but de Pape Gueye (1-0).

“l’impression que le Maroc peut tout se permettre”, Claude Le Roy allume la CAF

L’ONDE de choc ne retombe pas. La décision de la CAF d’accepter l’appel du Maroc et de lui attribuer la victoire sur tapis vert face au Sénégal en finale de la CAN 2025 fait réagir l’ensemble des observateurs du football africain et mondial. Près de deux mois après la finale remportée initialement par le Sénégal (1-0 après prolongation), ce revirement spectaculaire de la CAF a suscité incompréhension et indignation à travers le continent. Parmi les voix les plus critiques, celle de Claude Le Roy s’est fait entendre. Contacté par L’Équipe du Soir, l’ancien sélectionneur, figure mythique du football africain, n’a pas mâché ses mots.

« CE N’EST QUE LE DÉBUT DE L’AFFAIRE »

Le technicien français estime que cette décision ne constitue que le début d’une affaire qui pourrait encore faire couler beaucoup d’encre. « Le Maroc est allé chercher cette victoire sur tapis vert : ce n’est que le début de l’affaire. » Claude Le Roy remet également en question la solidité des arguments avancés pour justifier ce retournement. « L’explication marocaine est plus que fébrile, elle est hasardeuse. » Selon lui, le règlement aurait dû être appliqué différemment, notamment concernant la gestion des incidents survenus lors de la rencontre. Il évoque notamment le rôle de l’arbitre, qui aurait dû sanctionner d’un carton jaune individuellement les joueurs sénégalais à leur retour sur le terrain. Au-delà du cas précis de cette finale, Claude Le Roy soulève une question plus globale sur les rapports de force au sein du football africain. « On a l’impression que le Maroc, avec un président tout-puissant, peut tout se permettre. » Une sortie qui vise l’influence grandissante du royaume au sein des instances du football continental et international. Comme le souligne lui-même Claude Le Roy, ce dossier est probablement loin d’être clos. Entre contestations, réactions politiques et débats juridiques, la décision de la CAF pourrait encore connaître de nouveaux rebondissements.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIMIMOUN
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NIF 422002000049096

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° /2026

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALEDe TIMIMOUN Lance Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé en vue de :

OPERATION : Etude et suiviet réalisation des classes du extentions au niveau du colleges et lycées de la wilaya

PROJET : réalisation des classe du extentions au niveau du colleges et lycées de la wilaya.

Lot 01: Réalisation Deux Classes Extentions Au Niveau Du CollegeRemmani Ali Kouba Commune De Timimoun

Lot 02 : Réalisation Deux Classes Extentions Au Niveau Du CollegeHannani Ali Commune De Timimoun

Lot 03 : Réalisation Deux Classes Extentions Au Niveau Du CollegeElsoufi Mohammed Commune De OuledSaid.

Lot 04 : Réalisation Deux Classes Extentions Au Niveau Du CollegeMoufdiZakarya Commune De Charouine.

Lot 05 : Réalisation Deux Classes Extentions Au Niveau Du College Elhachmi Amhamed Commune De Tinerkouk

Les entreprises qualifiées en :Travaux de Bâtiments activité principale De Catégorie Supérieure Ou Egale à (02) - Ayant réalisés un projet au minimum durant les dix dernière années (2016-2025) des travaux similaire au cahier des charges avec un montant égale ou supérieurs à **5 000 000.00 DA**

Les entreprises Justifiant les capacités nécessaires mentionnées dans le cahier des charges Peuvent participer et retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Timimoun – Service l'animation local – route nationale N : 51 l'entrée de la ville de Timimoun.

Les soumissionnaires prépareront trois (03) enveloppes.

La première enveloppe L1 est destinée à Dossier de candidature.

La deuxième enveloppe L2 est destinée à l'offre technique.

La troisième enveloppe L3 ; destinée à l'offre Financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et ignorant. Indiquant la référence de l'entreprise et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier candidature», «offre technique »ou «offre financières » **selon le cas Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°...../2026 l'objet de l'appel d'offres» . OPERATION :**L'Enveloppe L4 sous pli ignorant sera Adressé à «Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Timimoun – Service l'animation local – route nationale N : 51 l'entrée de la ville de Timimoun

LE DOSSIER DE CANDIDATURE:

01- Une copie du certificat de qualification et classification professionnelles Travaux De Bâtiment Activité Principale ou secondaire en cours de validité selon le tableau ci-dessus.

02- La déclaration de candidature dûment remplie et signée et daté par le soumissionnaire.

03- La déclaration de probité dûment remplie et signée et daté par le soumissionnaire

04-mise à jour extrait de rôle portant la mention « non inscrit au fichier national des fraudeurs » (épuré ou calendrier) ne dépasse pas 03 mois et en cours de validité le jour de l'ouverture

05- statut de l'entreprise ou les modificatifs

06- copie du Registre de commerce électronique visés par le centre nationale du Registre de commerce.

07- copie du Récépissé de dépôts des comptes sociaux2024

08-La déclaration fiscale de l'entreprise pour les trois dernières années doit être certifiée par un expert-comptable agréé ou par un certificat de chiffre d'affaires délivré par les autorités fiscales.

09-Les références professionnelles justifiées par des Attestations de bonne exécution (travaux de bâtiment) travaux similaire durant les dix dernières années(2015-2024) et délivré par le maitre de l'ouvrage public portant l'objet de marché le montant et la date de la réception

10- Mise à jour CNAS+CASNOS+ CACOBATPH en cours de validité

11-Les photocopies des cartes grises + les assurances +contrôle technique (contrôle technique :pour toutes les types des camions :camion routiers +semi-remorques ou remorques –camion a benne-camion malaxeur-camion-citerne-camion grue ou grue mobile)ca doivent être obligatoirement fournies pour le matériel roulant -Pour le matériel non roulant l'entreprise doit présenter un P.V huissier de l'année 2025.

12- Mise à jour CNAS + affiliation CNAS au cours des trois derniers mois+ les diplômes pour les ingénieurs et techniciens.

CONTENU DE L'OFFRE TECHNIQUE

01-Une déclaration à souscrire dûment remplie et signée et daté par le soumissionnaire

02-le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

03- mémoire technique dûment remplie et signée et daté par le soumissionnaire

04- Planning prévisionnel des travaux et délai d'exécution dûment remplie et signée et daté par le soumissionnaire

CONTENU DE L'OFFRE FINANCIERE:

01-La lettre de soumission dûment remplie et signée et daté par le soumissionnaire.

02-Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment remplie et signée et daté par le soumissionnaire

03-Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment remplie et signée et daté par le soumissionnaire

- Les soumissionnaires doivent déposer leur offre **le 15ème**jour à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offre sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP avant l'heure12 :00.

- L'ouverture des plis des offres **candidature, techniques et financières** se fera le jour même correspondant la date de dépôt des offres, en séance publique à **14H00**au siège de l'Administration Locale de la Wilaya de Timimoun – Service l'animation local – route nationale N : 51 l'entrée de la ville de Timimoun.

- Le dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres avant **12 :00H**. Au cas où le jour de dépôt des offres coïnciderait avec une journée fériée ou de repos légal, il se fera le premier jour ouvrable qui suit à la même heure.

- Toute Offre parvenu en retard ou non conforme à la réglementation ne sera pas prise en considération.

- Le service contractant invite tous les candidats ou contractants à assister à la séance d'ouverture des plis

La durée de validité des offres est fixée à **(90+15)** jours

Le Jeune Indépendant **du 19/03/2026 / ANEP 2616008612**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
المـــدرســـة الوطنيـــة العليـــا للأشغـال العموميـة
فرنسيس جانسون
Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics
National School of Built and Ground Works Engineering
Francis Jeanson

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics"Francis Jeanson"annonce l'ouverture d'un Concours de recrutement au grades suivants :

GRADE	MODE DE RECRUTEMENT	CONDITIONS	SPECIALITE DEMANDES	NOMBRE DE POSTE	D'autres Conditions
Ingénieur d'état en travaux publics	Concours Sur titre	Les candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur d'Etat ou d'un titre reconnu équivalent.	Travaux publics - génie civil, option voies et ouvrages d'art - génie civil polytechnique - génie civil, option travaux publics et aménagement - Génie civil, option travaux publics - génie civil, option ouvrages d'art - génie civil, option infrastructures routières - génie civil, option pathologies des ouvrages d'art - génie civil, option ponts et voies de Communication - génie civil, option ingénierie des voies de Communication et ouvrages d'art - génie civil, option ouvrages d'art et infrastructures - génie civil, option génie civil maritime - génie civil, option géotechnique.	03	Pour les Candidats Résidant dans les Wilaya d'Alger Blida Tipaza Et Boumerdès
Ingénieur d'état en informatique	Concours sur épreuves	Les candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur d'Etat ou de master en Informatique ou d'un titre reconnu équivalent.	/	01	
Comptable administratif principal	Concours sur épreuves	Les candidats titulaires des certificats et qualifications suivants : - Diplôme d'études universitaire appliquées délivré par l'université de formation continue. - Certificat de technicien supérieur. - Certificat en économie et en droit.	- Comptabilité ou, en comptabilité et gestion financière des instituts, en comptabilité et gestion, ou en comptabilité et finance. - Gestion des stocks, ou en comptabilité, ou en comptabilité et gestion, ou en comptabilité et finance.	01	
Secrétaire de direction	Concours sur épreuves	Les candidats titulaires des certificats et qualifications suivants : - Certificat technicien en secrétariat ou secrétariat bureautique- Certificat technicien en secrétariat de bureau- Certificat des secrétaires principaux délivré par le centre de formation administrative.	/	02	
Secrétaire	Concours sur épreuves	Les candidats titulaires des certificats et qualifications suivants : Certificat de maitrise professionnelle en rédaction - Certificat de compétence professionnelle en secrétariat - Certificat de maitrise professionnelle en informatique - Certificat de maitrise professionnelle en micro-informatique - Certificat de maitrise professionnelle en dactylographie- Certificat de maitrise professionnelle en utilisation de la machine de dactylographie- Certificat de maitrise professionnelle en dactylographie- Certificat secrétaire d'administration publique délivré par le centre de formation administrative - Certificat de maitrise professionnelle en sténographie.	/	01	

***Le dossier de candidature au concours doive comporter les pièces suivantes :**
- Une demande manuscrite,
- Une Copie (1) de la carte nationale d'identité,
- Certificat de résidence dans les wilayas d'Alger, de Blida, de Tipaza et de Boumerdes.
- Une Copie (01) du titre ou du diplôme exigé,
- Une fiche de renseignements, dûment remplie par le candidat, tiré du site de l'école ou du site de la DGFP (www.dgfp.gov.dz)(www.concours-fonction-publics.gov.dz),

***De plus, le dossier de candidature au concours sur titre doit contenir les documents supplémentaires suivants :**
- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans la spécialité, dans le secteur privé, le cas échéant, accompagnées d'une attestation d'affiliation délivrée par l'organisme de sécurité sociale,
- Un document justifiant les travaux ou les études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant,
- Une attestation justifiant la période de travail effectué par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des diplômes, en qualité de contractuel, le cas échéant,
- Une attestation justifiant le suivi d'une formation complémentaire supérieure au titre ou du diplôme requis pour la participation au concours dans la même spécialité, le cas échéant,
- Le relevé de notes du cursus d'études ou de formation,
- Une copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national,

***Les candidats définitivement admis au concours, doivent préalablement, à leur nomination dans les grades postulés compléter leur dossier de candidature, par l'ensemble des documents ci-dessous :**
- Un (1) extrait du casier judiciaire, en cours de validité,
- Un (01) extrait de l'acte de naissance,
- Une fiche familiale pour les candidats mariés,
- Deux (02) Certificats médicaux (médecine générale et phtisiologie) délivrés par un médecin spécialiste, attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé,
- Une attestation justifiant la qualité de fils de Chahid, le cas échéant,
- Une copie de la carte d'handicapé du candidat, le cas échéant,
- Deux (02) photos d'identité,
- Chèque barrée,

OBS : Les dossiers complets doivent être déposés ou transmis, dans un délai de 15 jours de travail à partir de la première parution sur la presse écrite, à la Direction de l'Ecole Nationale supérieure Des Travaux Publics : Rue Sidi Garidi BP 32- Kouba 16051 Alger.

Le Jeune Indépendant **du 19/03/2026 / ANEP 2616009758**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Etablissement Ville Nouvelle de Sidi Abdellah

Avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales

N°/2026

L'Etablissement Ville Nouvelle de Sidi Abdellah lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, en vue de retenir un bureau d'études pour le **« Suivi des travaux *de recalibrage et aménagement des oueds au niveau de la ville nouvelle de sidi Abdellah*».**

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux bureaux d'études publics ou privés agréés en travaux publics ou en Hydraulique, remplissant les conditions d'éligibilité suivantes :

I. Capacités Professionnelles :

- Pour les bureaux d'études publics : justifiant leur création (décret, arrêté...)
- Pour les bureaux d'études privés : justifiant d'un agrément en cours de validité délivré par le ministère des travaux publics ou en hydraulique.

II. Capacités Financières.

Un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) exercices (2022-2023-2024), égal ou supérieur à : **150 000 000,00 DA**, justifié par les bilans financiers visés par les services des impôts.

III. Capacités Techniques :

1) Moyens humains:

- un (01) ingénieur ou master en travaux publics ayant une expérience minimale de trois (03) ans.
- un (01) ingénieur ou master en hydraulique ayant une expérience minimale de trois (03) ans.
- un (01) technicien en topographie ayant une expérience minimale de deux (02) ans

Les moyens humains doivent être justifiés par : Diplôme, attestation de travail et/ou certificat de travail /attestation d'affiliation à la CNAS et/ou la Fiche Carrière CNAS, le cas échéant.

2) Références professionnelles :

Ayant assuré la mission suivi, durant les dix (10) dernières années, d'au moins un (01) projet d'aménagement d'une superficie de 100 ha ou plus, **Ou** Suivi des Travaux de recalibrage et aménagement des oueds d'un linéaire de 500 m ou plus. Justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrage publics et signées par l'ordonnateur.

N*B : Le groupement des bureaux d'études n'est pas autorisé dans le cadre de ce marché

Toute offre qui ne satisfait pas aux exigences citées ci-dessus est systématiquement rejetée.

Le cahier des charges sera retiré contre le versement d'une somme non remboursable de 10.000 DZD au siège de :
L'Etablissement Ville Nouvelle de Sidi Abdellah,
Department Marchés,
RN 63, Show Room Mahelma –Sidi Abdellah- Alger

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus le dixième (10ème) jour à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux, ou le BOMOP(bulletin officiel des marchés de l'opération publique), ou dans la presse électronique agrée ,correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres, avant 12h00.

Les offres devront comprendre toutes les pièces exigées, établies selon les prescriptions du cahier des charges, notamment :

- La déclaration de candidature;
- La déclaration de probité;
- Pour les bureaux d'études publics : justifiant par un décret de création ou par les statuts;
- pour les bureaux d'études privés : justifiant par un agrément en cours de validité délivré par le ministère des travaux publics ou l'Hydraulique ;
- Les attestations de bonne exécution des prestations réalisées, délivrées par les maitres d'ouvrages publics ;
- Les bilans financiers des trois (03) exercices (2022-2023-2024), visés par les services des impôts ;
- La justification des moyens humains et matériels.

Les offres, accompagnées des pièces réglementaires demandées, telles que définies dans le cahier des charges, doivent parvenir à l'Etablissement Public de la Ville Nouvelle de Sidi Abdellah dans des plis cachetés et portant la mention suivante :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
«Appel d'offres national Ouvert avec exigence de capacités minimales »
N° /2026
« Suivi des travaux d'aménagement et de recalibrage des oueds de la ville nouvelle de sidi Abdellah».

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance publique d'ouverture des plis, prévue le dernier jour de la durée de préparation des offres, à 13h00, à l'adresse susmentionnée.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours, augmentés de la durée de préparation des offres dix (10) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 19/03/2026 / ANEP 2616009783**

République Algérienne Démocratique & Populaire

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE NAAMA
DEPARTEMENT MAITRISE D'OUVRAGE
NIF : 099945082209585

وزارة السكن و العمران والمدينة
ديوان الترقية و التسيير العقاري
لولاية النعامة
مديرية التحكم في انجاز المشاريع

Avis d'Attribution Provisoire De l'avis l'Appel d'Offre National Ouvert avec des exigences de capacités minimales N°45/2025

N°27/01/2026

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et l'article 46 de la loi n° 23-12 du 05 aout 2023 fixant les regles générales relatives aux marchés publics.l'Office de Promotion et de Gestion immobiliere de la Wilaya de Naâma informe les soumissionnaires ayant participé au avis d'appel d'offre national ouvert avec des exigences de capacités minimales sousN°45/2025, paru aux quotidiens nationaux : «الجمهورية» le 20/01/2026 et « Le jeune Indépendant» en date du 22/01/2026 relative à Réalisation des 60/2000 logements LPL en système collectif type F3+ travaux de VRD (travaux d'assainissement et réseau d'AEP + aménagement extérieur et éclairage publics) pour 60 logements du programme 2024- 2ime tranche à SFISSIFA -W-NAAMA-
Et que les procédures d'évaluation et d'analyse faites conformément aux critères prévus dans le cahier des charges ont donné les résultats provisoires suivants :

Projet	Entreprise	Note technique	Montant proposé	Montant corrigé	Délai proposé
Réalisation des 60/2000 logements LPL en système collectif type F3+ travaux de VRD (travaux d'assainissement et réseau d'AEP + aménagement extérieur et éclairage publics) pour 60 logements du programme 2024- 2ime tranche à SFISSIFA-NAAMA-.	SARL ELNOR LILBINAE Gérant /ODI YASER NIF : 002327078434001	48,00	202 082 652,07	204 200 156,92	12 MOIS

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et l'article 56 de la loi n° 23-12 du 05 aout 2023 fixant les regles générales relatives aux marchés publics Les soumissionnaires peuvent se rapprocher de nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans les journants national et BOMOP . Les soumissionnaires peuvent introduire leurs recours, auprès de la commission des recours, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans l'un des quotidiens.

Le Jeune Indépendant **du 19/03/2026 / ANEP 2631004968**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABIATA, DE L'URBANISME ET
DE LA VILLE ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA DE TLEMCEN

« CONCOURS NATIONALD'ARCHITECTURE RESTREINT:
N° 23.. /DEP/TLEMCEN/2026
1ERE PHASE
DOSSIER DE CANDIDATURE
NIF de la DEP : 415 024 0000 13 272

La Direction Des Equipements Publics Lance Un Avis Au Concours National D'architecture Restreint En Vu De Confier La Mission De Maitrise D'œuvre Du Projet Suivant : **ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLEGETYPE 7/300R A SIDI AHMED A LA COMMUNE DE REMCHI**

Les Bureaux d'études d'architectures intéressés par le présent avis au concours national d'architecture restreint peuvent retirer les cahiers des charges auprès de :
DIRECTIONDES EQUIPEMENTS PUBLICS SISE A HAILES DAHLIASEL KIFFANE – TLEMCEN
Contenu et présentation du dossier de candidature : L'enveloppe ne doit contenir que les documents suivants :

- Une déclaration de candidature « remplie, signée et datée »
- Une déclaration de probité « remplie, signée cachetée et datée »
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats à savoir :

1. Capacité professionnelle :
 - Pour les bureaux d'études privés agréés, justifier :
 - De l'agrément de l'année en cours ;
 - Et d'un protocole d'accord en cas de groupement et/ou statut en cas de société (SCP) Et de l'extrait du registre de commerce portant code architecture (607009) pour personne morale pour le SCP.
 - Pour les bureaux d'études publics, justifier :
 - Du statut d'entreprise public économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création ;
 - Et de l'extrait du registre de commerce électronique portant code architecture (607009) ainsi que le dépôt des comptes sociaux (critère éliminatoire) pour personne morale
2. Capacité financière :
 - Avoir cumulé un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen durant les trois dernières années (2022-2023-2024) : **4.000.000,00 DA**
 - En prenant en compte les bilans des trois dernières années (2022-2023-2024) visés par les services des impôts.
3. Capacités techniques:
 a. Références professionnelles : Avoir assuré la maitrise d'œuvre d'un projet de catégorie Bou plus, ou 02 projets de catégorie A, et en adoptant, si nécessaire, les équivalences (projet de logement/projet d'équipement), ci-après :

Projet de logement	Equivalent en projet d'équipement
Projet ≤50 logements	Equipement de cat «A».
50<Projet≤150 logements	Equipement de cat «B».

N.B :Les références professionnelles sont à justifier par des attestations ou des attestations de bonne exécution sans limitation de délais délivrées par :
 a. Les maitres d'ouvrage publics
 b. Dans le cas de groupement, les attestations ou des attestations de bonne exécution doivent être au nom du chef de fil.
 b. Moyens humains: Disposant d'un minimum de personnel, justifié par les CV, les diplômes, l'état nominatif CNAS et les certificats ou attestations de travail pour :
 - Chef de projet (Architecte ou Ingénieur en génie civil) justifiant d'une expérience minimale de trois (03) ans.
 - Technicien supérieur ou licencie dans les métiers du bâtiment justifiant d'une expérience minimale de deux (02) ans.

L'architecte agréé ou le mandataire en cas de groupement ne peut pas faire partie de l'équipe permanente, il sera sujet à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.
Seule l'expérience supérieure à celle exigée dans le dossier de candidature sera prise en considération lors de l'évaluation de l'offre technique.
 c. Moyens matériels : Justifier de l'adresse professionnelle du siège du bureau de l'architecte (acte de propriété, contrat de location valide le jour de l'ouverture (le dite lieu doit être conforme a l'adresse mentionner dans le PV d'expertise.....etc).

Toute Offre Non Conforme Au Cahier Des Charges Sera Systématiquement Rejetée
L'enveloppe doit porter la mention :
« AVIS AU CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT : N° 23 /2026
ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLEGETYPE 7/300R A SIDI AHMED A LA COMMUNE DE REMCHI
1ERE PHASE -Le Dossier De Candidature-

« Pli à n' ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres au niveau de la :
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS SISE A HAI LES DAHLIAS EL KIFFANE – TLEMCEN
La durée de préparation des offres est fixée à Sept (07) jours à partir de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP, le dépôt des offres est fixé le dernier jour de préparation des offres avant 13h 30mnau siège de la Direction des Equipements Publics.
Les bureaux d'étude soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis qui se tiendra le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14h00 au siège de la Direction des Equipements Publics sise à HAI DAHLIAS ELKIFFANE – TLEMCEN.

Le Jeune Indépendant **du 19/03/2026 / ANEP 2631004984**

Devenir invisible sur Internet, en finir avec un mythe qui s'accroche encore et toujours

Masquer son IP, naviguer avec Tor, utiliser un VPN, effacer ses traces en ligne… L'illusion d'une invisibilité totale séduit autant qu'elle entretient les fantasmes, mais la réalité est tout autre.

L'idée d'échapper aux regards en ligne fascine depuis les débuts du web. À mesure que grandissent les inquiétudes sur la surveillance étatique, la collecte publicitaire ou les cyberattaques, la quête d'invisibilité numérique est devenue un marché florissant, et les solutions promettant de « disparaître » du radar se multiplient. Pourtant, cette promesse est trompeuse. Personne n'est invisible sur Internet et l'anonymat absolu n'existe pas, même pour les internautes les plus aguerris. On peut compliquer le suivi grâce à des outils comme Tor ou un VPN fiable tel que Proton VPN, rendre la collecte plus coûteuse et limiter l'exposition, mais les données circulent, s'agrègent, s'analysent, quoi que vous fassiez pour l'empêcher.



Masquer son IP, un premier pas essentiel mais pas suffisant

Cacher son adresse IP est souvent le premier réflexe pour qui veut se faire discret en ligne. Cette suite de chiffres identifie le réseau auquel vous êtes connecté et permet de localiser un appareil ou de l'associer à une activité. Un VPN bien choisi, un proxy HTTPS ou le réseau Tor peuvent brouiller cette information en substituant une autre IP à la vôtre. Vu de l'extérieur, votre trafic semble provenir d'un serveur distant, et non de votre box Internet ou de votre smartphone. Pour un fournisseur d'accès à Internet, un administrateur réseau ou certains services web, ce simple décalage suffit à rompre le lien direct entre votre identité réelle et votre activité en ligne.

Mais l'IP n'est qu'une des nombreuses informations utilisées pour vous identifier. Les sites et plateformes disposent aujourd'hui de méthodes de reconnaissance bien plus sophistiquées. Le fingerprinting, par exemple, consiste à dresser la carte d'identité technique de votre appareil et de votre navigateur : taille et résolution de l'écran, polices installées, version du système d'exploitation, extensions actives, fuseau horaire, configuration audio et vidéo… En combinant ces éléments, un site peut obtenir une « empreinte » presque aussi unique qu'une empreinte digitale, un genre de signature personnelle qui lui permet de suivre un internaute d'une session à l'autre, même s'il est caché derrière un VPN.

À cela s'ajoutent les cookies et autres identifiants persistants, que les bloqueurs publicitaires ou les navigateurs axés sur la confidentialité atténuent sans jamais les éliminer complètement. Certains services combinent aussi des signaux comportementaux plus subtils : la façon dont vous tapez, vos horaires de connexion, vos habitudes de navigation. Les géants du web excellent à recouper ces informations pour reconstruire un profil très précis. Changer d'IP, aussi utile soit-il, ne suffit donc pas à déjouer ces corrélations, surtout lorsque ces acteurs croisent localisation, historique d'achats et activité sociale.

L'anonymat total, une ambition séduisante mais impraticable

De nombreux guides promettent une disparition complète du radar grâce à des pratiques radicales : naviguer exclusivement sur Tor, faire tourner des machines virtuelles jetables, chiffrer chaque échange, nettoyer les métadonnées de tous les fichiers partagés, multiplier les adresses mail temporaires.

Ces stratégies compliquent la tâche des pisteurs, mais aucune ne suffit à effacer vos traces numériques.

Les FAI conservent des journaux de connexion dans la plupart des pays, souvent sous l'effet d'obligations légales. On l'a vu, les grandes plateformes croisent tout ce qu'elles peuvent, les moteurs de recherche analysent chaque requête pour affiner les centres d'intérêt, et les régies publicitaires exploitent des empreintes techniques presque impossibles à masquer sans dégrader fortement l'expérience utilisateur.

Et même les outils pensés pour l'anonymat ont leurs limites. Tor, par exemple, protège bien contre l'analyse de trafic simple mais reste vulnérable face à des acteurs capables d'observer plusieurs points du réseau. Ses nœuds d'entrée et de sortie peuvent être surveillés, et une corrélation entre trafic entrant et sortant suffit parfois à remonter jusqu'à l'utilisateur. Les attaques ciblant les navigateurs ou les systèmes d'exploitation peuvent aussi compromettre la protection offerte. Sans compter que la moindre erreur humaine – se connecter à un compte personnel, réutiliser un identifiant, télécharger un fichier sans précaution – réduit à néant tous les efforts.

L'impression d'être « invisible » vient surtout du fait que la surveillance est silencieuse. Aucune alerte ne s'affiche quand un tracker publicitaire ajoute votre profil à une base de données ou quand votre FAI consigne vos connexions. Mais ces informations circulent bel et bien, et finissent par s'agréger.

Le VPN, un outil central à intégrer dans une stratégie de protection globale

Face à cette complexité, le VPN reste l'un des moyens les plus accessibles pour reprendre le contrôle de ses connexions et constitue souvent l'une des étapes les plus simples à déployer pour améliorer sa confidentialité.

Il établit un tunnel chiffré entre votre appareil et ses serveurs, faisant transiter votre trafic par un intermédiaire sécurisé qui empêche votre fournisseur d'accès de voir les sites que vous consultez et masque votre adresse IP réelle aux services que vous visitez. Sur un réseau Wi-Fi public, il empêche aussi qu'un tiers exploitant des failles locales puisse espionner votre trafic ou intercepter des données non sécurisées.

Le VPN ne remplace toutefois pas toutes les autres mesures de confidentialité.

Il ne supprime ni les cookies persistants, ni l'empreinte technique laissée par votre appareil, ni les informations que vous communiquez volontairement aux services en ligne. Certains fournisseurs ajoutent des fonctions comme le blocage de traqueurs ou de publicités, mais cela reste un complément. Le VPN doit donc être considéré comme un élément essentiel d'un ensemble plus large de pratiques de sécurité, à compléter par un navigateur bien configuré, une gestion rigoureuse des identifiants, des mises à jour régulières et des réflexes simples pour limiter les fuites de données.

Le choix du fournisseur reste par ailleurs déterminant. Opter pour un fournisseur transparent, audité par des tiers indépendants et appliquant une vraie politique de non-conservation des logs permet de s'assurer que l'outil censé protéger vos connexions ne devienne pas lui-même une source de risque. Sur un marché où les promesses marketing sont parfois exagérées, la crédibilité et la rigueur technique comptent autant que les fonctionnalités mises en avant.

Proton VPN, un choix sûr pour renforcer son niveau de confidentialité

Parmi les meilleurs VPN que nous avons testés, Proton VPN s'est forgé une réputation solide en refusant les promesses creuses et en misant sur la transparence. Issu des mêmes labos que Proton Mail – longtemps refuge pour journalistes et militants soucieux de protéger leurs échanges – le service a été pensé dès le départ pour celles et ceux qui veulent garder la main sur leurs données. Il applique une stricte politique de non-conservation des logs, régulièrement vérifiée par des audits indépendants, dont le plus récent a été conduit en août dernier.

Son architecture Secure Core, avec des serveurs installés dans des juridictions protectrices comme la Suisse, la Suède ou l'Islande, apporte une protection supplémentaire contre l'analyse de trafic. Le chiffrement repose sur des standards éprouvés (AES-256, protocoles WireGuard et OpenVPN), et l'ensemble du client est largement open source, permettant à la communauté de vérifier son intégrité.

Côté protection active, Proton VPN propose un kill switch fiable pour éviter toute fuite de trafic hors tunnel et une protection DNS intégrée qui empêche les requêtes de s'échapper vers des serveurs non sécurisés. Son bouclier NetShield bloque les publicités intrusives, les cookies tiers, les traqueurs, les logiciels malveillants et inclut un filtre anti-phishing. Un vrai gain en confort et en confidentialité, notamment pour celles et ceux qui veulent limiter le profilage publicitaire sans multiplier les outils.

L'entreprise reste aussi très engagée dans la défense d'un Internet ouvert. Proton maintient un observatoire de la censure qui documente en temps réel les restrictions d'accès à travers le monde et déploie régulièrement de nouveaux serveurs gratuits dans les régions confrontées à des vagues de blocage.

La version gratuite du VPN peut également être utilisée sans inscription obligatoire, limitant encore les données partagées avec le fournisseur.

En combinant transparence, sécurité technique et engagement pour un Internet ouvert, Proton VPN ne promet pas l'anonymat parfait, mais fournit une protection solide et vérifiable contre la surveillance, le profilage publicitaire et les fuites de données.

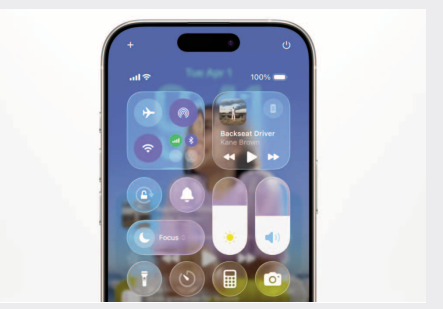
iOS 26 : la nouvelle interface Liquid Glass ruine-t-elle votre batterie ?

Depuis son arrivée, l'interface Liquid Glass d'iOS 26 est accusée de vider les batteries à vitesse grand V. Pourtant, des tests poussés révèlent que ce procès en sorcellerie n'était peut-être qu'une tempête dans un verre d'eau.

Le nouveau design translucide d'Apple a fait couler beaucoup d'encre et a surtout fait naître une angoisse chez les utilisateurs : faut-il choisir entre un bel affichage et une autonomie décente ? La crainte était simple, ces jolis effets de transparence devaient forcément avoir un coût énergétique. Le verdict, sans appel, vient de tomber et risque de calmer bien des esprits.

Le grand frisson pour… pas grand-chose

Des experts un peu tatillons se sont penchés sur la question avec un iPhone 17 Pro Max flambant neuf. Ils ont comparé le mode totalement transparent au nouveau mode teinté, censé être plus sobre. Le résultat ? Pratiquement aucune différence. Après des heures de tests rigoureux, la consommation ne varie que d'un minuscule pourcent, une miette insignifiante dans la journée d'un téléphone.



En réalité, ces effets visuels sont une promenade de santé pour les puces modernes d'Apple. Activer ou non la transparence ne change donc rien à l'affaire, sauf pour le plaisir des yeux. Le choix entre un aspect cristallin ou plus opaque relève purement de l'esthétique, sans conséquence sur votre précieux pourcentage de batterie.

Alors, au lieu de vous escrimer dans les réglages de transparence, concentrez-vous sur ce qui marche vraiment. Le bon vieux mode économie d'énergie, la baisse de la luminosité ou encore le passage au mode sombre sur les écrans OLED restent vos meilleurs alliés. Laissez donc Liquid Glass tranquille, il n'a rien fait à votre batterie. Promis.



OpenAI prévoit déjà des évolutions pour son navigateur Atlas

Contre la domination de Google et Microsoft sur les navigateurs, OpenAI s'efforce de rattraper rapidement son retard.

Un jour seulement après le lancement de ChatGPT Atlas, son navigateur web gratuit basé sur son célèbre chatbot, OpenAI promet déjà une série de mises à jour pour améliorer l'expérience utilisateur et renforcer sa compétitivité face aux géants de la technologie qui dominent depuis longtemps le secteur de la recherche en ligne.

« Nous nous concentrons vraiment sur la création du meilleur produit pour vous tous, et depuis son lancement, l'équipe s'est investie à fond pour l'améliorer », a écrit Adam Fry, chef de produit chez OpenAI. Son commentaire s'accompagnait d'une liste décrivant des « problèmes à très court terme » que l'entreprise allait « corriger dans les semaines à venir ».

(la société mère a intenté une action en justice contre OpenAI en avril 2025, l'accusant d'avoir enfreint ses droits d'auteur lors de la formation et de l'exploitation de ses systèmes d'IA.)

Cela donne un aperçu des développements techniques auxquels les utilisateurs peuvent s'attendre et de l'évolution probable du nouveau navigateur au fil du temps.

ChatGPT permet désormais aux parents de restreindre le contenu et les fonctionnalités pour les adolescents

Que contient la liste des correctifs post-lancement ?

Le troisième élément de la liste de Fry, par exemple, est la « prise en charge multiprofil ». Il s'agit probablement d'une option permettant aux utilisateurs de créer des profils distincts, chacun avec ses propres paramètres, son historique de navigation et ses applications associées. Des navigateurs concurrents comme Chrome et Safari proposent déjà cette fonctionnalité.

L'IA génère désormais plus de 50% des nouveaux contenus en ligne, selon cette étude

OpenAI compte aussi améliorer la personnalisation des suggestions dans Atlas, un projet sur lequel l'entreprise travaille pour l'ensemble de ses outils d'IA :

les entraîner à générer des résultats spécifiquement adaptés aux préférences de chaque utilisateur. C'était l'une des corrections techniques promises par le PDG de l'entreprise, Sam Altman, pour GPT-5, à la suite des débuts décevants de ce modèle en août dernier. La liste de Fry comprend plusieurs éléments relatifs aux capacités d'agent d'Atlas. Le navigateur propose actuellement un « mode agent » expérimental pour les abonnés ChatGPT Plus et Pro, qui lui permet de consulter l'historique de navigation d'un utilisateur et d'exécuter de manière autonome des tâches web complexes, telles que la recherche d'options de vol sur des sites de voyage, la rédaction de courriels ou la préparation d'une commande en ligne.

Par exemple, il a indiqué que l'entreprise allait « améliorer le sous-déclenchement de ChatGPT grâce au mode agent », c'est-à-dire la capacité du système à utiliser automatiquement le mode agent lorsque cela constitue une réponse appropriée à une demande utilisateur.

Il a également indiqué que les futures versions d'Atlas incluraient des animations plus détaillées du raisonnement par chaîne de pensée pour le mode agent, permettant aux utilisateurs d'évaluer précisément comment le système atteint un résultat donné.

Fry ajoute que son équipe est ouverte à recevoir davantage de suggestions des utilisateurs pour améliorer Atlas, et que d'autres correctifs impliquant des partenaires tiers sont prévus, mais qu'il n'est pas en mesure d'en faire état.

Le chatbot d'assistance d'OpenAI ignore totalement le fonctionnement de ChatGPT

Un nouvel avenir pour les navigateurs

Atlas représente un défi direct pour Google, Microsoft et Apple, les géants de la technologie qui dominent depuis longtemps le secteur de la navigation en ligne.

OpenAI espère pouvoir vendre un nouveau modèle de navigation web, fondamentalement différent du paradigme auquel nous sommes habitués depuis des décennies, basé sur la saisie de requêtes dans une barre de recherche et l'affichage d'une longue liste de liens internet.

D'autres entreprises, comme Perplexity et Atlassian, s'attaquent également à ce modèle de navigateur traditionnel avec leurs propres navigateurs web, intégrant l'IA au cœur de leurs systèmes.

La dernière mise à jour de Windows 11 introduit une refonte du menu Démarrer

DÉSORMAIS disponible pour les utilisateurs Insider de Windows 11, cette mise à jour vise à rendre le menu Démarrer plus convivial et plus flexible.

Je n'aime pas le menu Démarrer de Windows 11. Je le trouve lourd, peu flexible et tout simplement insipide. C'est pourquoi j'utilise un substitut du menu Démarrer, notamment Start11 de Stardock, sur mon PC principal.

J'utilise toujours le menu Démarrer sur mes machines virtuelles Windows 11. Pour celles-ci, j'espère que Microsoft corrigera certains défauts et imperfections. Cela semble être l'objectif d'une nouvelle mise à jour.

Déployée progressivement pour les utilisateurs de Windows 11 Insider, elle propose enfin un menu Démarrer repensé. Dans un article de blog, Microsoft indique que ce nouveau menu vous permettra d'accéder à vos applications plus rapidement et plus facilement, afin que vous puissiez trouver ce dont vous avez besoin plus facilement. Des modifications ont également été apportées à l'Explorateur de fichiers et à la barre des tâches.

Menu Démarrer

Pour commencer, la section « Tous » apparaît directement sur la page principale du menu Démarrer, au lieu d'être une zone distincte à laquelle vous devez accéder en la sélectionnant. Elle est également déroulante : vous pouvez donc simplement faire défiler l'écran pour afficher toutes vos applications. Au lieu de vous limiter à une liste alphabétique des applications installées, le nouveau menu permet de basculer entre la vue par catégories et la vue en grille. Avec la vue par catégories, vos applications sont classées par type dans des dossiers. Avec la vue en grille, vos applications sont à nouveau classées par ordre alphabétique, mais avec plus d'espace horizontal pour une meilleure visibilité. Choisissez l'une ou l'autre vue et le menu Démarrer mémorisera votre choix.

Le menu remanié s'adapte également à la taille de votre écran. Sur un écran plus grand, vous pouvez voir davantage d'applications épinglées, d'applications recommandées et de catégories. Vous pouvez également développer ou réduire les sections Épinglées et Recommandées selon vos préférences.

De plus, un nouveau volet pour Lien avec Windows vous permet d'accéder aux appels et aux messages sur votre iPhone ou téléphone Android connecté. Si cela ne vous intéresse pas, vous pouvez facilement masquer ce volet.

Explorateur de fichiers

Outre le menu Démarrer, l'Explorateur de fichiers bénéficie également de quelques ajustements. La page d'accueil de l'Explorateur de fichiers affiche désormais les fichiers recommandés pour les comptes Microsoft et les comptes locaux. Si cette option est activée, cette zone affichera les fichiers que vous utilisez fréquemment, les fichiers que vous avez récemment téléchargés ou les fichiers que vous avez ajoutés à la galerie de l'Explorateur de fichiers. Si vous préférez ne pas voir cela, vous pouvez facilement le désactiver.

En survolant un fichier dans l'Explorateur de fichiers, vous verrez apparaître des commandes telles que « Ouvrir l'emplacement du fichier » et « Demander à Copilot ». Initialement, cette option sera disponible uniquement pour les comptes Microsoft personnels, mais sera bientôt étendue aux comptes professionnels et scolaires.

Barre des tâches

La barre des tâches de Windows bénéficie de quelques modifications.

L'icône de la batterie dans la barre d'état système affiche désormais différentes couleurs pour indiquer l'état de charge. Une icône verte signifie que votre PC est en charge et en bon état. Une icône jaune indique que la batterie est à 20 % ou moins. De plus, vous pouvez activer une option pour afficher le pourcentage de batterie dans la barre d'état système. Survoler l'icône d'une application ouverte dans la barre des tâches affichera un nouveau bouton « Partager avec Copilot ». Ce bouton active Copilot Vision, qui peut analyser le contenu du fichier et répondre à des questions. Vous ne souhaitez pas voir ce bouton ? Vous pouvez facilement le désactiver dans les paramètres de la barre des tâches.

Avec la dernière mise à jour, Microsoft a rendu encore plus difficile le choix d'un compte local lors de l'installation de Windows 11. Mais au moins, vous pouvez désormais nommer votre dossier utilisateur par défaut. Auparavant, Windows choisissait automatiquement un nom de dossier en fonction de votre nom d'utilisateur, ce qui n'était pas toujours idéal.

En moyenne, un mangeur de viande consomme au cours de sa vie plus de 7000 animaux !



SELON l'organisation Vegetarian Calculator, Les humains qui consomment de la viande dévorent plus de 7000 animaux dans leur vie, 11 vaches et 2400 poulets.
Plus encore, un mangeur de viande qui vivra à 80 ans consommera 4500 poissons, 80 dindes et 30 moutons.
Les lapins, les canards, les oies, les chèvres, les crevettes et les calmars sont inclus dans le calcul et le total monte à environ 7500.

La citrouille d'Halloween était à l'origine un navet !



LA FÊTE des morts est à peine passée que déjà, tous les magasins ont sorti leurs décorations de Noël. Mais pas si vite ! Revenons d'abord sur les origines de la tradition d'Halloween. Saviez-vous, par exemple, que la traditionnelle citrouille était à l'origine… un navet ?

Les origines de la fête des morts

Beaucoup critiquent la fête d'Halloween avec, pour seul moto, le fait qu'elle soit uniquement commerciale. Mais ils confondent avec la fête de Noël, qui ne tire ses origines que de la marque Coca-Cola. La fête des morts, elle, est bien légitime : ses racines proviennent de la culture celte – Irlande ou Ecosse, les deux pays se battent ses origines. Ce n'est qu'une fois que la tradition a traversé l'Atlantique qu'elle est devenue commerciale à ce point.
Selon les croyances, les morts se réveillaient chaque 31 octobre pour venir rendre visite aux vivants. Ces derniers laissaient alors de la nourriture sur la table et une bûche dans le feu pour que les morts puissent reprendre des forces et se réchauffer avant de retourner au royaume des morts. La fête d'Halloween était donc à l'origine principalement une tradition culinaire.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Paris truqués en NBA : Le patron Adam Silver « profondément perturbé », Rudy Gobert « pas fan » des paris

• L'entraîneur de Portland Chauncey Billups et le joueur de Miami Terry Rozier sont mis en cause par le FBI

Tout le monde ne parle que de ça. Alors que la saison vient de reprendre, la NBA est chahutée par une vaste enquête autour de paris truqués entourant les matchs du championnat de basket américain, mais aussi de parties de poker illégales. Un véritable scandale qui est largement commenté depuis l'interpellation de l'entraîneur de Portland et ancien joueur Chauncey Billups et du joueur de Miami Terry Rozier, mais aussi de l'ancien joueur Damon Jones.

Suspendu par la NBA, Rozier a reçu le soutien de ses coéquipiers. « En tant qu'équipe, nous sommes là pour lui, soutien total », a déclaré le capitaine du Heat Bam Adebayo avant le succès de son équipe à Memphis. Le procureur fédéral a pourtant accablé le joueur, accusé de dévoiler des « informations confidentielles » autour des matchs. Le FBI a décrit l'arnaque comme « un des systèmes de corruption sportive les plus osés depuis que les paris sportifs en ligne ont été largement légalisés aux États-Unis ».
L'ampleur de l'affaire est énorme, poussant le patron de la NBA Adam Silver à réagir. Il s'est dit vendredi « profondément perturbé » par ce scandale de paris truqués. « Il n'y a rien de plus important pour la ligue et les fans que l'intégrité de la compétition », a-t-il assuré lors d'une interview en direct sur la plateforme Prime Video.

« Important que la NBA soit stricte »

Longtemps opposée aux paris sportifs, la ligue de basket nord-américaine les a finalement autorisés depuis 2018, devenant même un puissant levier de lobbying pour les sociétés de paris. « Je n'ai jamais été fan des paris sportifs, peut-être que ça fait puriste.
Ces dernières années, c'est devenu très important, par rapport à mes débuts en NBA », a déclaré le Français Rudy Gobert après la défaite de ses Minnesota Timberwolves chez les Los Angeles Lakers.
L'an dernier, la NBA avait suspendu à vie un joueur, Jontay Porter, membre du même réseau que celui visé par le coup de filet jeudi.
La NBA avait par contre blanchi Terry Rozier, finalement arrêté jeudi et inculpé. « Nous n'avions rien trouvé malgré les paris anormaux signalés par des entreprises de paris. Terry avait coopéré avec nous, donné son téléphone, répondu à nos questions, mais nous avions conclu à une insuffisance de preuves, il y a près de deux ans », a expliqué Adam Silver.
« Je pense que c'est important que la NBA soit stricte par rapport à l'intégrité de notre sport », a insisté Rudy Gobert. Lors de sa draft en 2013, les paris sportifs étaient interdits dans la plupart des Etats américains.

USA

Un objet non identifié brise la vitre du cockpit: un pilote de United Airlines blessé en plein vol

UN INCIDENT inhabituel s'est produit jeudi dernier à bord d'un vol de United Airlines. Alors que l'avion se trouvait en croisière, un impact soudain a brisé la vitre du cockpit. Atteint au bras par des éclats de verre, le pilote a immédiatement amorcé un atterrissage d'urgence.
L'incident s'est produit jeudi dernier, à une altitude d'environ onze kilomètres, lors d'un vol reliant Denver à Los Angeles, aux États-Unis. Le pilote a dû effectuer un atterrissage d'urgence à Salt Lake City. Des débris de verre ont été retrouvés dans le cockpit, et l'extérieur de l'appareil présente également de légers dommages. "Le vol 1093 a atterri en toute sécurité à Salt Lake City afin de permettre la réparation du pare-brise", a indiqué la compagnie aérienne dans un communiqué. "Les passagers ont été acheminés vers leur destination plus tard dans la journée à bord d'un autre avion. Notre équipe de maintenance procède actuellement aux réparations nécessaires pour remettre l'appareil en service."

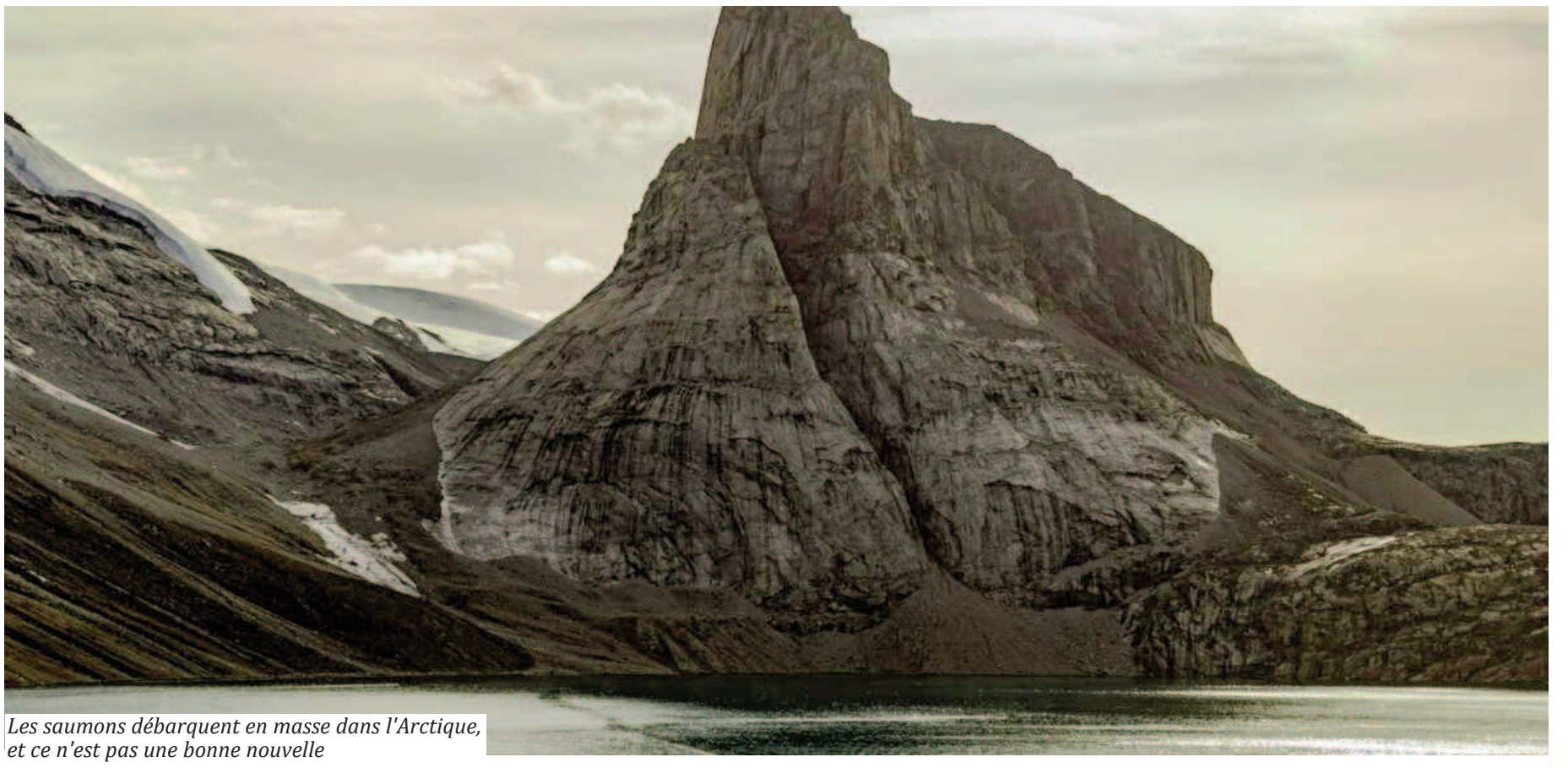
L'hypothèse d'un débris spatial ou d'une météorite évoquée

Parmi les hypothèses envisagées figure celle d'un impact causé par un débris spatial, voire par une petite météorite. Selon un rapport publié en 2023, la probabilité qu'un passager soit blessé dans un tel scénario est toutefois infinitésimale: à peine une chance sur un billion. Les avions peuvent également être endommagés par des oiseaux ou de la grêle, mais à l'altitude de croisière où se trouvait l'appareil, ces causes sont écartées. Plus de 25.000 débris en orbite
Le nombre de débris spatiaux en orbite autour de la Terre ne cesse d'augmenter. D'après la NASA, plus de 25.000 objets d'au moins dix centimètres de diamètre gravitent actuellement autour de notre planète.



Dans le Nord du Canada, un hameau habité disparaît petit à petit, en s'enfonçant dans le permafrost

Tuktoyaktuk pourrait être la première ville à disparaître à cause de la fonte des glaces. Ce hameau dans le nord-ouest du Canada doit déjà déplacer ses maisons pour éviter qu'elles ne terminent dans la mer lors d'impressionnants glissements de terrain.



Les saumons débarquent en masse dans l'Arctique, et ce n'est pas une bonne nouvelle

Ils vont devoir partir, ce n'est qu'une question de temps. À Tuktoyaktuk, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Canada, le pergélisol (ou permafrost) fond à une vitesse inquiétante. Cette couche de sol glacé, censée se maintenir en dessous de 0°C en permanence, ne tient plus. À mesure que la glace fond, des pans entiers du hameau sont emportés dans la mer. Les quelque 1 000 habitants, dont certains qui ont discuté avec le New York Times, regardent leur avenir avec incertitude.

Tuktoyaktuk abrite le peuple Inuvialuit – le nom donné aux Inuits dans cette région du Canada. Ils y vivent depuis des siècles. Mais depuis quelques années, la nature, mise sous pression par le changement climatique d'origine humaine, leur tourne le dos. Tuktoyaktuk a longtemps été le point de départ des missions d'exploration de l'Arctique. Désormais, ce sont les chercheurs spécialisés dans le permafrost qui ne cessent de venir y faire des mesures.Ils vont devoir partir, ce n'est qu'une question de temps. À Tuktoyaktuk, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Canada, le pergélisol (ou permafrost) fond à une vitesse inquiétante. Cette couche de sol glacé, censée se maintenir en dessous de 0°C en permanence, ne tient plus. À mesure que la glace fond, des pans entiers du hameau sont emportés dans la mer. Les quelque 1 000 habitants, dont certains qui ont discuté avec le New York Times, regardent leur avenir avec incertitude.

Tuktoyaktuk abrite le peuple Inuvialuit – le nom donné aux Inuits dans cette région du Canada. Ils y vivent depuis des siècles. Mais depuis quelques années, la nature, mise sous pression par le changement climatique d'origine humaine, leur tourne le dos. Tuktoyaktuk a longtemps été le point de départ des missions d'exploration de l'Arctique.

Désormais, ce sont les chercheurs spécialisés dans le permafrost qui ne cessent de venir y faire des mesures.

Les scientifiques s'intéressent de très près aux évolutions du permafrost à Tuktoyaktuk

L'Arctique se réchauffe quatre fois plus rapidement que le reste du monde. C'est cette augmentation des températures qui mène à la fonte du permafrost. Or, un quart du pergélisol terrestre se trouve au Canada. Et les glissements de terrain n'ont cessé d'augmenter en intensité dans l'ouest de la zone arctique ces vingt dernières années. "Ils surviennent partout désormais", alerte Dustin Whalen, un scientifique missionné par le gouvernement et chargé de former les populations locales aux risques associés à la fonte du permafrost. William Dillon fait partie des formés.

Le sexagénaire a créé sa propre équipe au sein de la communauté pour réaliser des mesures et répertorier les changements visibles dans la toundra. Si les scientifiques s'y intéressent d'aussi près, c'est parce que le permafrost, lorsqu'il fond, libère des gaz à effet de serre capturés depuis très longtemps dans le gel. Pour le moment, l'émergence de nouveaux végétaux, qui absorbent le dioxyde de carbone, permet de contrebalancer le phénomène de réchauffement. "D'ici la fin du siècle, les émissions dues au permafrost seront équivalentes à celles du troisième ou quatrième pays le plus émetteur dans le monde", alerte toutefois Dustin Whalen.

Les Inuvialuit cherchent de la place pour les vivants comme pour les morts

À Tuktoyaktuk, certains habitants ont déjà déménagé. Les maisons les plus proches de la mer reposent parfois seulement sur du sable. Un terrain très instable maintenant que le permafrost ne le tient plus. Des glissements de terrain auront lieu, c'est une certitude. Avant que cela ne survienne, les maisons sont soulevées et posées ailleurs, plus loin du rivage, sur des crics. Les premiers déménagements du genre ont eu lieu en avril 2020. Les habitants le savent : cette solution ne peut être que temporaire.

Les Inuvialuit ont une autre préoccupation majeure : leurs morts. Le cimetière de Tuktoyaktuk penche dangereusement vers la mer. Alors que les habitants devaient auparavant allumer un feu avant d'enterrer leurs morts pour creuser la terre, celle-ci se dérobe désormais sous leurs pieds.

"On ne déplace jamais un cimetière dans la culture Inuvialuit, souligne le maire de la ville, Erwin Elias. Mais on ne veut pas que nos enfants finissent par voir des cercueils flotter dans l'océan."

L'océan refroidit le climat en émettant une quantité immense et insoupçonnée de soufre dans l'atmosphère

DES CHERCHEURS ont quantifié pour la première fois les émissions océaniques mondiales de méthylmercaptan, un gaz odorant. Son impact refroidissant sur le climat s'avère d'une ampleur jusqu'ici insoupçonnée, en particulier au-dessus de l'océan Austral. Son odeur d'œuf pourri sauve des vies !

Le méthanethiol, plus connu sous le nom de méthylmercaptan, est ajouté au gaz naturel pour lui donner une odeur détectable par le nez humain même à très faible concentration, et ainsi prévenir des dangers liés aux fuites de gaz (INRS). Cette substance se trouve également dans les organismes vivants, en milieu terrestre mais aussi marin.

Or, les océans ne se contentent pas de capter et de redistribuer la chaleur du soleil, mais ils produisent par ailleurs des gaz formant des particules (aérosols) ayant des effets climatiques immédiats, par exemple en éclaircissant les nuages qui reflètent la chaleur.

Parmi ces gaz refroidissants figure justement le méthanethiol. Au niveau des océans, les chercheurs n'ont détecté cette substance que récemment, celle-ci étant difficile à mesurer sur le terrain – en particulier dans les régions polaires. La nouvelle étude, publiée le 27 novembre dans la revue Science Advances, est la première à quantifier l'origine océanique de ces émissions.

Dans la lignée d'une théorie révolutionnaire

Ces résultats représentent une "avancée majeure" par rapport à l'une des théories les plus révolutionnaires proposées il y a 40 ans sur le rôle de l'océan dans la régulation du climat de la Terre, d'après un communiqué de l'université d'East Anglia en Angleterre, où travaille désormais le Dr Charel Wohl, co-auteur de l'étude.

Cette théorie suggérait que le plancton microscopique vivant à la surface des mers produisait du soufre sous la forme d'un gaz, le sulfure de diméthyle, qui, une fois dans l'atmosphère, s'oxyde et forme de petites particules appelées aérosols. Les aérosols réfléchissent une partie du rayonnement solaire vers l'espace et réduisent ainsi la chaleur retenue par la Terre. On parle de "bilan radiatif". Cet effet refroidissant est amplifié lorsque ces particules participent à la formation des nuages – avec un effet opposé, mais de même ampleur, que celui des gaz à effet de serre connus pour leur effet réchauffant, tels que le dioxyde de carbone.

Les auteurs de l'étude, eux, ont rassemblé l'ensemble des mesures disponibles de méthanethiol dans l'eau de mer, auxquelles ils ont ajouté celles qu'ils avaient effectuées dans l'océan Austral et sur la côte méditerranéenne. Puis, ils ont mis ces mesures en relation statistique avec la température de l'eau de mer obtenue à partir de satellites.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

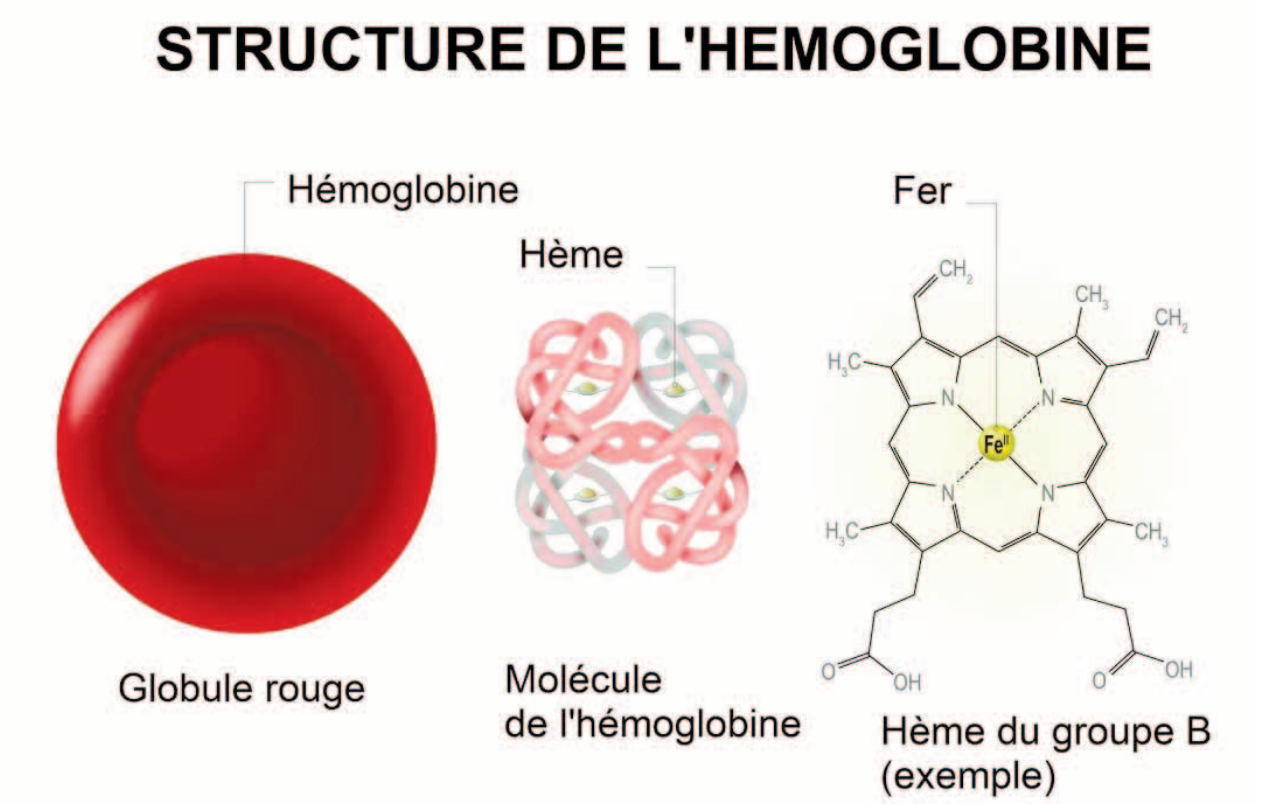
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Hémoglobine bas : quels symptômes ?

Le taux fluctue selon l'âge de la vie mais il ne doit pas être trop bas.



BIEN-ÊTRE

L'hémoglobine est une protéine sanguine qui entre dans la composition du sang, lui donnant sa couleur rouge. L'hémoglobine se charge d'équilibrer la balance entre l'oxygène et le dioxyde de carbone aux seins des cellules. Cette protéine contient du fer, un micro-nutriment apporté par notre alimentation.

De nombreux facteurs influencent le taux d'hémoglobine sanguin : en excès, nous parlons de polyglobulie et lorsque le taux est anormalement bas, il s'agit d'anémie.
Les valeurs normales sont de 12 g/dl chez la femme et de 13 ou 14 chez l'homme. Ces taux fluctuent selon les périodes de la vie, pendant la grossesse par exemple ou avec l'âge. "Un taux en dessous de 10 g/dl nous interroge, quelque chose peut être mal toléré chez le patient", explique le Dr Sophie Bauer, chirurgienne et présidente du SML. "En dessous de 8 g/dl, nous agissons par un traitement. En dessous de 6 g/dl, le patient va mal", complète-elle. Plusieurs causes peuvent expliquer un taux d'hémoglobines bas :

► Une infection : "Les bactéries consomment le fer, or, le fer est nécessaire pour avoir des globules rouges chargés d'hémoglobines. Les infections sévères peuvent donner une anémie inflammatoire sévère."

► Une hémorragie : "Il peut s'agir d'une hémorragie extériorisée comme le méléna (selles très noires car chargées en sang digéré, d'un saignement digestif haut se traduisant par des vomissements sanglants. Il peut aussi s'agir d'une perte directe de sang, lors d'une hémorragie par saignement de nez par exemple. Le sang au fond de la gorge est dégluti, le saignement n'est donc pas visible immédiatement."

► Un saignement frustre : le sang ne s'extériorise pas de manière évidente, mais le patient saigne un peu au fil de l'eau. Les saignements frustres se produisent par exemple en cas de présence de sang dans les selles, de polypes ou d'une tumeur. Au bout d'un certain temps, l'anémie est possible.

► Des règles anormalement abondantes. "C'est une grande cause d'anémie chez la femme."

► Un fibrome utérin : "Il se présente sous forme de règles très abondantes, qui apparaissent parfois après la ménopause (on ne parle plus de règles dans ce cas), d'où l'importance d'être suivie par un gynécologue."

► Un dysfonctionnement de la rate, organe qui se met à digérer ou à séquestrer les globules rouges, provoquant leur chute.
► Les traitements de chimiothérapies ou les cancers atteignant la moelle osseuse sont également des causes possibles d'anémie.

► Les thalassémies, maladies héréditaires induisant des anomalies de forme des globules rouges. "Ces maladies créent des crises de destruction de globules rouges, provoquant des anémies aiguës.
Elles sont surtout présentes sur le continent africain. Il existe deux formes de cette maladie congénitale : mineure et majeure, où les patients sont très anémiques.
Il existe aussi une forme partielle, permettant à la maladie de progresser, créant même une sorte de résistance au paludisme", poursuit le médecin.
Quand la baisse de l'hémoglobine est liée à une anémie par carence en fer, le symptôme principal est la fatigue. L'asthénie s'installe et perdure malgré le sommeil et le repos. L'anémie par carence en fer provoque aussi un essoufflement à l'effort, des étourdissements, une faiblesse générale, une pâleur du teint et une sensation de "tête qui tourne". Si la baisse de l'hémoglobine survient dans le cadre d'une infection aiguë, l'oxygénation des tissus est insuffisante.
La respiration cellulaire ne se passe pas correctement : les tissus sont mal oxygénés. Le patient a alors des difficultés à garder conscience.

Quels aliments font grossir rapidement ?



ETRE MAIGRE complexe aussi et on n'en parle pas assez.
La plupart d'entre nous se plaignent d'avoir des kilos en trop. Mais à l'inverse, certaines personnes très minces aimeraient grossir.
Elles ont beau manger des aliments gras et sucrés, elles ne prennent pas un gramme.
La maigreur est alors dite "constitutionnelle". Dans d'autres cas, la maigreur peut être liée à une maladie ou à un trouble du comportement alimentaire. Alors, comment grossir quand la maigreur devient une source de complexe ? Alexandra Murcier, diététicienne-nutritionniste, nous dévoile quels aliments mettre au menu pour prendre du poids sans mettre sa santé en péril.
En premier lieu, rappelons que l'excès de certains aliments est délétère pour la santé, quel que soit notre poids. Par conséquent, la consommation de pâtisseries, de chocolat, de burgers, de charcuterie, de sodas et autres aliments gras et sucrés doit être limitée même si on veut grossir.
"Certaines personnes ont une minceur ou une maigreur physiologique donc c'est difficile pour elles de prendre du poids. Il ne sert à rien de manger n'importe quoi pour essayer de prendre du poids parce que cela peut avoir des conséquences néfastes sur la santé", prévient Alexandra Murcier. Alors que manger ?

"Lorsque l'on souhaite prendre du poids de manière plutôt saine, il convient de se tourner vers des aliments dotés d'une densité énergétique élevée", répond la diététicienne-nutritionniste. Concrètement :

► Manger plus gras : "Pour prendre du poids, on peut enrichir son alimentation avec du beurre, de la crème fraîche mais surtout avec des huiles végétales qui sont plus intéressantes nutritionnellement que du beurre ou de la crème et qui sont moins riches en acides gras saturés dont les effets délétères pour le système cardiovasculaire sont bien connus."
► Augmenter sa consommation de féculents, de riz, de pâtes, de pain, qui ont une densité énergétique élevée et vont pouvoir apporter un certain nombre de calories afin de favoriser la prise de poids.

►Augmenter ses apports en protéines, notamment si l'on souhaite prendre de la masse musculaire. "Attention toutefois à ne pas tomber dans un régime hyperprotéiné qui aurait l'effet inverse", met en garde Alexandra Murcier. En pratique, la spécialiste conseille de veiller à avoir beaucoup de protéines végétales dans son alimentation (lentilles, pois chiche, pois cassés, haricots rouges) qui sont meilleures pour la santé et qui sont riches en glucides, ce qui va favoriser la prise de poids.

Manger du beurre de cacahuètes tous les jours, mauvais pour la santé ?



ATTENTION à sa composition, insiste notre diététicienne. Gourmand, onctueux et naturellement protéiné, le beurre de cacahuètes apparaît comme le produit "chouchou" du moment, notamment des adeptes du healthy et des sportifs. Sur une banane, des porridges, des toasts, des pancakes ou tout simplement à la cuillère. Mais est-ce un produit si sain ? Peut-on en manger tous les jours ? Et en quelle quantité ? Son nom laisse peu de place au doute...
Le beurre de cacahuètes (ou peanut butter chez nos amis américains) est très calorique : on compte 588 calories pour 100 grammes de produit, sachant qu'une portion contient 117 calories, contre 143 calories pour la même quantité de beurre classique (de lait de vache) et 108 calories pour la même quantité de Nutella©.
D'un point de vue purement calorique, ça peut paraître beaucoup, mais si on regarde de plus près, sa composition est plus intéressante que le beurre ou les pâtes à tartiner. Par portion (pur cacahuète, sans sel, sucre ou huile), on compte :
5 g de protéines (l'équivalent d'un petit œuf dur) 2 g de fibres
7 g de lipides dont des acides gras mono-insaturés (oméga-9) et des acides gras polyinsaturés (oméga-3, oméga-6).
Ce n'est donc pas un problème de consommer du beurre de cacahuètes tous les jours si cette consommation s'inscrit dans le cadre d'une alimentation variée et diversifiée.
"La cacahuète reste un oléagineux riche en oméga 6, donc malgré son caractère essentiel de base, cet acide gras est souvent consommé en excès au détriment des oméga 3 et 9, donc juste réguler sa consommation en variant les autres sources de graisses notamment riches en oméga 3 et 9 (comme les huiles d'olive, de noisette, de noix, de cameline ou de colza)", nous explique Amandine Berthaud, diététicienne-nutritionniste et créatrice du compte Instagram Amadiététique. Concrètement, si on en mange le matin au petit-déjeuner, on veillera à mettre une autre huile dans sa vinaigrette le midi.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'EL-TARF
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : 00133601900843

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

N: 628

Conformément à l'article 65 présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.

conformément aux dispositions de la loi 23-12 du 05/08/2023fixant les règles générales relatives aux marchés publics et suite à l'**avis d'appel D'offre National ouvert avec Exigence Des Capacités Minimales N° 59/2025** paru sur les **journaux en arabe** الخبر le **24/12/2025** et en français **le jeune indépendant** le **21/12/2025** portante sur :

PROJET : *REALISATION D'UNE SURETE DE WILAYA AU CHEF LIEU D'EL TARF EN LOTS SEPARES.*
LOT03 : *RESEAUX INFORMATIQUE ,TELEPHONIQUE ,VIDEO TELESERVEILLANCE ET GARDE AVUE ET SYSTEME SONORISATION .*

Et suite au **PV** d'évaluation des offres en date du : **01/03/2026.**

La Direction des Equipment Publics de la Wilaya d'El- Tarf informe tous les soumissionnaires que ce projet est attribué provisoirement à :

N° de pli	ETB	NIF	NOTE TECHNIQUE	MONTANT APRES VERIFICATION EN TTC (DA)	DELAI DE REALISATION	CRITERES DE CHOIX
	LOT03 : *RESEAUX INFORMATIQUE ,TELEPHONIQUE ,VIDEO TELESERVEILLANCE ET GARDE AVUE ET SYSTEME SONORISATION .*					
02	sarl extrama informatique	099923036267478000000	25.00	49.943.096,91DA	03 mois	OFFRE MOINS DISANT QUALIFIE TECHNIQUEMENT

N.B : Tout Soumissionnaires qui ne sont pas retenus sont invités à se rapprocher des services de la direction au plus tard 03 jours à compter de la première apparition de cet avis sur les journaux national ou BOMOP ou journeaux éléctronique pour prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres.
Tout Soumissionnaires contestent le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours au niveau de la comité compétente dans les dix (10jrs) qui suivent la parution de cet avis sur les journeaux nationaux ou BOMOP ou le journeaux éléctronique .

Le Jeune Indépendant **du 19/03/2026 / ANEP 2623002114**



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن ، العمران ، المدينة و التهيئة العمرانية

Office de Promotion et de Gestion
Immobilière de la Wilaya de RELIZANE
Direction Générale
NIF : 0976.16010.020057

ديوان الترقية و التسيير العقاري
لولاية غليزان
المديرية العامة

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
N° 04/2026

Conformément aux dispositions de la loi N° 23-12 DU 18 Moharram 1445 correspondant au 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics , et conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et aux dispositions du cahier des charges , l'office de promotion et de gestion immobilière de RELIZANE, adresse : impasse ZAGHLOUL cité BERREZGA Wilaya de RELIZANE informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales **N° 01/2026** lancé en date du **26/02/2026** dans les quotidiens nationaux « الجزائر الجديدة » et « **Le jeune indépendant** » portant **La Réalisation T.C.E et VRD tertiaires du projet 80 logements promotionnels aidés LPA + 08 logements promotionnels + locaux à usage commercial commune MENDES Wilaya de RELIZANE , qu'après évaluation finale des offres , le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :**

Projet	Attributaire provisoire	N° d'identification fiscale	Note technique	Montant de l'offre financière proposé en TTC	Montant de l'offre financière corrigé en TTC	Délai proposé	Critère de choix
Projet : 80 logements promotionnels aidés LPA + 08 logements promotionnels + locaux à usage commercial commune MENDES Wilaya de RELIZANE	**Entreprise travaux bâtiment BESSGHIER Benattia**	**18048 280 050 811 504 800**	**76.00**	**323 769 559.37 DA**	**323 769 559.37 DA**	12 mois	Moins disant

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres, sont invités à se rapprocher des services de L'office de promotion et de gestion immobilière de RELIZANE, département maitrise d'ouvrages - adresse du siège : impasse ZAGHLOUL cité BERREZGA Wilaya de RELIZANE, dans un délai de 03 jours à compter de la première date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP ou dans la presse électronique.
La commission des marchés publics de l'OPGI de la wilaya de RELIZANE est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de (10) jours à compter de la première date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP ou la presse électronique.

Le Jeune Indépendant **du 19/03/2026 / ANEP 2631004951**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE RELIZANE
DAIRE DE ZEMMORA
COMMUNE DE DAR BEN ABDELLAH

Numéro d'identification fiscal :098448325142711

MISE EN DEMEURE N01

Vu le marché sur la base de marché N° 3/2025 en date du :02/06/2025 et visé par le contrôleur budgétaire sous le N° 1775 En Date de 05/06/2025 Concernant les travaux de réalisation d'un réseau d'assainissement douar chehairia - première tranche -

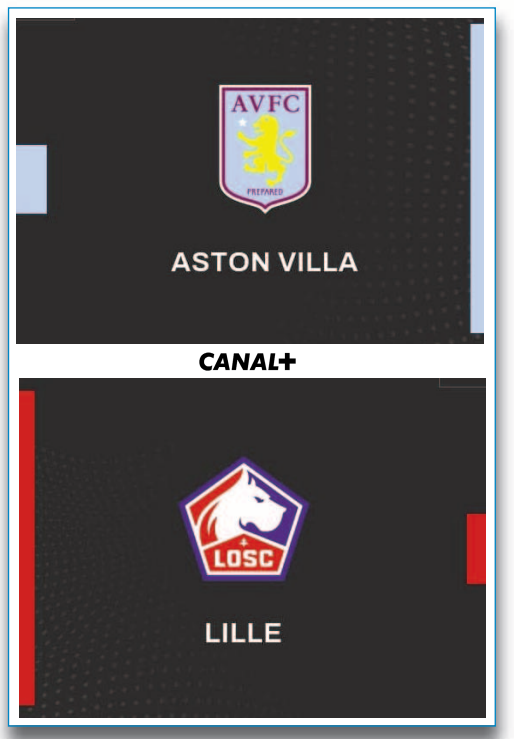
- Sur la base de l'ordre de service N°17 en date du 17/06/2025 .
- Sur la base des visites répétées ou il a été constaté l'absence totale de l'entreprise de réalisation.

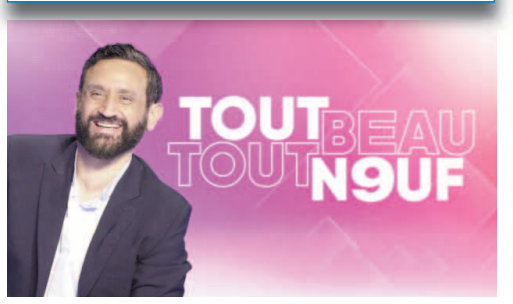
Est mise en demeure N°01 est adressé à l'entreprise SARL RAYANE EL JOUD AZ - DJERBIR MOURAD - , afin de reprendre les travaux de réalisation d'un réseau D'assainissement douar chehairia - première tranche - dans un délai maximum De huit (08) jours a compte de la première publication de cet mise en demeure Dans les journaux nationaux.

En cas de non -respect par votre entreprise, les mesures prévues par la loi Seront appliquées.

Le Jeune Indépendant **du 19/03/2026 / ANEP 2631005013**







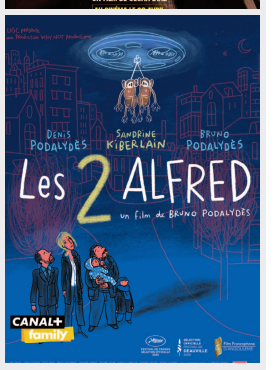


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière France - 2025 — TF1
Erica

21h00 Magazine d'information - 2026 — France 2
Envoyé spécial

21h00 Film d'aventures Etats-Unis - 2023 — M6
Indiana Jones et le cadran de la destinée

21h00 Football : Ligue Europa Saison 2025 — CANAL+
Aston Villa / Lille

20h50 Divertissement — W9
France
Tout beau, tout n9uf

20h55 Film d'action — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2016
Bastille Day

21h05 Comédie — 6ter
France - 2011
Bienvenue à bord

21h48 Drame Etats-Unis - 2024 — CINE+ PREMIER
The Apprentice

21h00 Football : Ligue des champions — CANAL+ SPORT
AS Roma / Bologne

21h00 Drame Mexique 2024 — CINE CINEMA
Mexico 86

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 2020
Les 2 Alfred

21h15 Humour — TMC
France
Florence Foresti : Epilogue

21h00 la chaine ACTION



Drame (Etats-Unis - 1989)

Outrages

Viêtnam, fin des années 1960. Dans la jungle, l'escadron de GI que vient de rejoindre le soldat Eriksson affronte le feu des Viêtcongs. À son retour au camp de base, son groupe apprend que les sorties ne sont plus autorisées. Le sergent Meserve promet à ses hommes de réquisitionner une fille d'une manière ou d'une autre. Le lendemain, l'officier enlève une jeune paysanne dans un village. Avec trois des membres de la section, Hatcher, Diaz et Clark, ils la violent avant de l'abattre.

22h41

Western (Etats-Unis - 2003)

Les disparues

Au cœur des paysages arides du Nouveau-Mexique en 1886, Maggie Gilkeson (Cate Blanchett), une femme forte et résiliente, se retrouve confrontée à un passé qu'elle aurait préféré oublier. Après deux décennies d'absence, son père, Samuel Jones (Tommy Lee Jones), réapparaît dans sa vie, suscitant en elle un mélange de mépris et de ressentiment pour cet homme qui les a abandonnées, elle et ses deux filles, au profit d'une vie avec les Apaches.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:00	12:37	16:03	18:40	20:04
CONSTANTINE	05:05	12:41	16:07	18:44	20:08
ALGER	05:20	12:56	16:22	18:59	20:22
OUARGLA	05:15	12:46	16:13	18:49	20:08
CHLEF	05:27	13:02	16:29	19:05	20:29
MOSTAGANEM	05:32	13:07	16:33	19:10	20:33
ORAN	05:35	13:10	16:37	19:13	20:36

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8446 — JEUDI 19 MARS 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	18°	9°
Oran	19°	11°
Constantine	17°	4°
Ouargla	28°	13°

PRÉPARATIFS DU BEM ET DU BAC

Saâdaoui fixe les priorités

A quelques mois de la fin de l'année scolaire 2025-2026, le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a présidé une conférence nationale par visioconférence consacrée à l'évaluation de la situation pédagogique et à la préparation des échéances majeures. Une rencontre élargie ayant réuni les cadres centraux du secteur, le directeur de l'Office national des examens et concours ainsi que les directeurs de l'éducation.



Mohamed Seghir Saâdaoui.

Au cœur des échanges, la gestion de la dernière ligne droite de l'année scolaire, marquée par les opérations de fin du deuxième trimestre et l'entrée dans le troisième, est considérée comme une phase décisive. Le ministre a insisté sur la nécessité d'une préparation rigoureuse des examens nationaux, notamment le Brevet d'enseignement moyen (BEM) et le baccalauréat. Il a appelé à mobiliser tous les moyens humains et logistiques et renforcer la coordination entre les différents intervenants afin de garantir un déroulement «sécurisé et maîtrisé» de ces rendez-vous cruciaux.

Évaluant le déroulement du deuxième trimestre, le ministre a salué l'engagement des directeurs de l'éducation et de l'ensemble de la communauté éducative pour assurer la continuité pédagogique. Il a toutefois insisté sur l'importance d'achever les opérations en cours, notamment la correction des évaluations, la saisie des notes dans les délais et la finalisation des procédures pédagogiques.

Dans ce contexte, il a également mis en avant l'importance des journées portes ouvertes destinées aux parents d'élèves, les qualifiant de «moment-clé» pour consolider le lien entre l'école et les familles. Il a appelé à leur organisation dans des conditions optimales. Une large part de la réunion a été consacrée au suivi du concours de recrutement des enseignants, désormais à un stade avancé. Le ministre a souligné l'ampleur de cette opération, qui compte plus de 1,065 million de candidats, la qualifiant de l'une des plus importantes initiatives du secteur ces dernières années. Il a salué les progrès réalisés, notamment grâce à la numérisation, qui a permis de renforcer la transparence et l'efficacité du processus. Il a également insisté sur la nécessité d'un encadrement de proximité, à travers la présence effective des responsables sur le terrain, afin d'assurer un suivi rigoureux.

Les directeurs de l'éducation ont, à cette occasion, présenté des rapports détaillés sur les préparatifs des entretiens oraux, confirmant la pleine disponibilité des centres d'examen.

Le ministre a insisté sur le respect scrupuleux des textes réglementaires et des procédures en vigueur, notamment lors des entretiens oraux.

Il a rappelé l'importance de garantir l'équité entre les candidats et de veiller à la transparence des opérations, sous la responsabilité directe des chefs des centres et des commissions.

Des instructions précises ont également été données concernant le traitement des fiches d'évaluation, avec un accent particulier sur la conformité entre les données numériques et les documents originaux, ainsi que sur la mise en place de mécanismes de contrôle rigoureux.

Par ailleurs, le ministre a appelé à entamer dès à présent la préparation des centres d'examen, en veillant à sélectionner ceux répondant aux normes requises en matière d'équipements et d'organisation. Il a également encouragé la poursuite de l'opération de récupération des manuels scolaires en fin d'année, une initiative jugée concluante lors de l'exercice précédent. Celle-ci contribue, selon lui, à préserver l'environnement scolaire et à promouvoir la culture du recyclage.

Dans un autre registre, Saâdaoui a mis l'accent sur la nécessité de renforcer la couverture médiatique des activités pédagogiques et sportives, tout en veillant à leur documentation et archivage, afin de mieux refléter le dynamisme du secteur. Le ministre a, enfin, appelé à faire preuve de sérieux, de discipline et d'un engagement total pour assurer la réussite des différentes échéances, notamment le concours de recrutement des enseignants et les examens nationaux, dans les meilleures conditions.

Lynda Louifi

ANP

Sept terroristes abattus en une semaine

LES DÉTACHEMENTS de l'Armée nationale populaire (ANP) ont abattu 7 terroristes à Tébessa, dans la 5e région militaire, et arrêté 3 éléments soutenant des groupes terroristes, lors d'opérations distinctes menées sur le territoire national durant la semaine allant du 11 au 17 mars 2026. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par ailleurs, lors de la journée d'avant-hier, dans la wilaya de Tamanrasset, des détachements combinés ont tendu une embuscade à un narcotrafiquant armé avant de l'abattre dans la région d'Arak, dans la 6e région militaire. «Dans la dynamique des efforts à assurer la sécurisation de la bande frontalière et à mettre en échec toutes les tentatives de contrebande et de criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP ont neutralisé le 17 mars 2026, lors d'une autre embuscade menée dans la zone d'Arrak dans la wilaya de Tamanrasset en 6e Région militaire, un narcotrafiquant armé et récupéré deux pistolets mitrailleurs de type FMPK, un pistolet-mitrailleur de type kalachnikov», selon la même source.

Un véhicule tout-terrain a également été récupéré, contenant 1 500 000 comprimés psychotropes, un appareil de communication de type Thuraya, trois chargeurs et une quantité de munitions.

Cette intervention, menée à la suite d'un nouveau guet-apens, a permis d'éliminer un contrebandier armé. Les forces engagées ont également récupéré deux pistolets mitrailleurs de type FMPK ainsi qu'un autre de type kalachnikov. Une voiture tout-terrain, chargée de 1,5 million de comprimés psychotropes, a été saisie, en plus d'un téléphone satellitaire Thuraya, de trois chargeurs et d'une quantité de munitions. Cette opération s'inscrit dans la continuité d'une précédente intervention menée le 15 mars dans la même zone, au cours de laquelle quatre contrebandiers armés avaient été neutralisés, rappelle l'ANP. Une opération lors de laquelle ils avaient saisi 1,6 million de comprimés psychotropes et récupéré une arme de type Kalachnikov.

Ainsi, le bilan global de ces deux opérations, réalisées en l'espace de deux jours, s'élève à 3,1 millions de comprimés psychotropes saisis, illustrant l'ampleur des activités criminelles dans cette région frontalière.

Ces deux opérations exécutées dans un laps de temps réduit dans la même région, réaffirment l'ampleur des menaces qui guettent nos frontières, et mettent en exergue les efforts consentis par le personnel de l'ANP quotidiennement pour venir à bout de ces criminels en toute fermeté, conclut le communiqué du MDN.

M. B.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Les marchés publics au peigne fin

LE PREMIER ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à plusieurs dossiers, à savoir celui relatif aux marchés publics et celui des feuilles de routes 2026-2028 de certains secteurs. C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services du Premier ministère. Le gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les modalités d'application des règles générales relatives aux marchés publics. Ce projet de texte a pour objet de préciser le cadre réglementaire destiné à assurer l'application effective de la législation en vigueur. Ce qui permet de mieux codifier les procédures pratiques et à compléter les mécanismes opérationnels présidant à la préparation et à l'exécution de la commande publique en assurant l'équilibre des relations contractuelles, selon la même source. Ce texte vise, par ailleurs, à «améliorer l'utilisation des fonds publics tout en consolidant un environnement concurrentiel équitable, favorisant les principes de transparence et d'éthique». Ce texte entend également encourager la valorisation et la promotion de la production nationale et veiller au respect des règles de bonne gouvernance dans la gestion et l'exécution de la commande publique. Par ailleurs, et dans le cadre de l'élaboration des feuilles de route sectorielles 2026-2028, le gouvernement a examiné les projets de feuilles de route des secteurs des transports, de la justice, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de l'éducation nationale, du commerce intérieur et de la régulation du marché national, de la jeunesse, des travaux publics et des infrastructures de base, de l'hydraulique et des sports.

Hamid B.

MONOXYDE DE CARBONE

Une famille de sept personnes décimée à El Bayadh

SEPT MEMBRES d'une même famille sont décédés mardi soir suite à une intoxication au monoxyde de carbone, selon des informations préliminaires communiquées par les services de la Protection civile.

La même source a indiqué que les services de la Protection civile sont intervenus vers 20h35 dans un logement de fonction situé au quartier Esseddikia, au chef-lieu de la wilaya, pour un incident ayant causé la mort de sept personnes d'une même famille (le père, la mère et leurs cinq enfants). Les premières hypothèses évoquent une intoxication au monoxyde de carbone. Les dépouilles des victimes ont été transférées vers la morgue de l'établissement public hospitalier «Mohamed Boudiaf».

S. N